

cyberpresse.ca

LA PRESSE

DERNIÈRE HEURE > AFGHANISTAN

MORT DE DEUX SOLDATS CANADIENS

Le caporal-chef Patrice Audet et le caporal Martin Joannette ont péri dans l'écrasement d'un hélicoptère PAGE A10

L'ONTARIO CLIQUE SUR LES JEUX VIDÉO

Ubisoft et la province investiront 800 millions en 10 ans à Toronto. De quoi faire réfléchir Montréal.

LA PRESSE AFFAIRES
PAGE 1



LA PRESSE À MOSCOU > LE PRÉSIDENT OBAMA EN VISITE EN RUSSIE



Barack Obama et son homologue russe Dmitri Medvedev
PHOTO MISHA JAPARIDZE, AP

OPÉRATION SÉDUCTION

« L'idée est de ne plus voir la Russie comme un problème, mais comme un pays partenaire. »
— Barack Obama

À MOSCOU > NOTRE COLLABORATEUR SPÉCIAL

À NEW YORK > RICHARD HÉTU

PAGES A2 ET A3

KOVY, C'EST FINI!

Alex Kovalev portera les couleurs des Sénateurs... Qu'on verra trois fois au Centre Bell la saison prochaine.

SPORTS PAGE 3



Alex Kovalev



TOUR DE FRANCE > 3^e ÉTAPE ARMSTRONG S'ÉCHAPPE

L'Américain Lance Armstrong s'est faufilé en douce hier au troisième rang du classement général de la Grande Boucle en profitant d'une échappée qui a laissé pantois ses principaux rivaux.

NOS INFORMATIONS SPORTS PAGE 4
PIERRE FOGLIA SPORTS PAGE 5

PHOTO JOEL SAGET, AFP

EXCLUSIF > JEUX OLYMPIQUES DE VANCOUVER

DOPAGE : LES DOUANIERS AU SERVICE DU CIO?

Le comité organisateur des Jeux de Vancouver souhaite que l'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC lui transmettent les fruits des fouilles faites sur les athlètes et leurs entraîneurs à leur arrivée au Canada.

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A12

ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL LA SITUATION EST « TRÈS PRÉCAIRE »

La situation de « faillite imminente » évoquée en mars a évolué, estime la mairesse. Mais la dette est toujours la même.

ÉRIC CLÉMENT PAGE A9

LA PRESSE À LOS ANGELES FUNÉRAILLES DE MICHAEL JACKSON

Entre 250 000 et 700 000 personnes convergeront ce matin vers le centre-ville de L.A.

ARTS ET SPECTACLES PAGE 7



PHOTO GABRIEL BOUYS, AFP

Jazz JEFF BECK L'ÉTERNEL GAMIN



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Jeff Beck a été l'un des tout premiers à comprendre que sens du spectacle et compétence musicale pouvaient faire bon ménage. Et il nous en a donné la plus belle preuve hier soir, à la salle Wilfrid-Pelletier.

ALAIN DE REPENTIGNY JAZZ/ARTS ET SPECTACLES PAGE 4

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Quelle est la différence entre Michael Jackson et Charles Aznavour? Michael Jackson, on est certain qu'il a vraiment pris sa retraite.
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



6 21924 98765 1

LASIK MD

VISION

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

Le LASIK maintenant. Étalez les paiements jusqu'en 2014!

À partir de

490\$

par œil*

TAXE Aucune taxe sur le LASIK

NOUVEAU FINANCEMENT

2014

Vous avez 5 ans pour payer!†

Consultation GRATUITE : 1 866 393-1515 • www.lasikmd.com

LAVAL | MONTRÉAL | BROSSARD

* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Correction personnalisée avec la technologie Zyoptix à 1750 \$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. † Financement de 60 mois à partir de 8,9 % d'intérêt et sous réserve d'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins.

Dr Pierre Demers
M.D., FRCSC
40 000 interventions

Dr Avi Wallerstein
M.D., FRCSC
50 000 interventions

Dr Mark Cohen
M.D., FRCSC
50 000 interventions

OBAMA EN RUSSIE

POULS DIPLOMATIQUE

Au gré de l'évolution des relations diplomatiques entre leurs deux pays, les dirigeants des États-Unis et de la Russie se sont rencontrés à de nombreuses reprises. Voici quelques dates qui ont marqué l'histoire.



ARCHIVES LA PRESSE
Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Joseph Staline

1945

Joseph Staline et Franklin D. Roosevelt se rencontrent à Yalta pour discuter du sort de l'Allemagne et du Japon après la Deuxième Guerre mondiale. Winston Churchill est aussi présent.

1959

Le président américain Dwight D. Eisenhower accueille le secrétaire général Nikita Khrouchtchev aux États-Unis. La rencontre symbolise le réchauffement des relations entre les deux pays.



1972

Richard Nixon est le premier président américain à faire une visite officielle en Union soviétique depuis la rencontre de Yalta. Un traité sur la limitation des armes nucléaires est signé.

1986

Le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev et le président américain Ronald Reagan se rencontrent à Genève. Ils s'entendent pour diminuer de 50% leurs arsenaux nucléaires.

Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev
PHOTO AFP



POUR UNE RELATION



Le président des États-Unis, Barack Obama, et celui de la Russie, Dmitri Medvedev, lors d'une séance de signature officielle hier à Moscou.
PHOTO NATALIA KOLESNIKOVA. AGENCE FRANCE-PRESSE

Valorisez votre patrimoine. IWC. 141 ans d'histoire.

Grande Montre d'Aviateur.
IWC. Conçue pour les hommes.



IWC
SCHAFFHAUSEN
SINCE 1868

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

Moscou choisit la coopération



FRÉDÉRIC LAVOIE
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — Le pouvoir russe a décidé de laisser sa chance à Obama. Malgré plusieurs points de divergence encore en suspens entre Washington et Moscou, le président Dmitri Medvedev a choisi la coopération, faisant oublier l'atmosphère aux relents de guerre froide des dernières années de l'administration Bush.

Signal fort de cette relation renouée, les présidents russe et américain se sont tout d'abord entendus sur des sujets militaires, hier. La Russie permettra le transit sur son territoire des soldats et du matériel militaire américains à destination de l'Afghanistan.

Les deux pays reprendront aussi leurs exercices militaires communs. Ils avaient été interrompus en août dernier, après la guerre éclair entre la Russie

et l'ex-république soviétique de Géorgie, désormais alliée de Washington.

Rencontre avec l'opposition

Les dirigeants russes ont même fermé les yeux sur la décision de Barack Obama de s'entretenir directement ce soir avec des leaders de la microscopique opposition russe, à laquelle le Kremlin fait la vie dure.

«Le simple fait qu'Obama ait proposé cette rencontre est déjà un pas courageux de sa part», se réjouit l'ancien député de la Douma Vladimir Ryjkov, qui participera à la rencontre. «Ça veut dire qu'il ne considérera pas l'opinion du Kremlin comme celle de tous les Russes.» Les prédécesseurs d'Obama n'avaient jamais osé faire un tel affront au Kremlin, note-t-il.

M. Ryjkov ne s'attend toutefois pas à ce que le président américain puisse faire quoi que ce soit pour aider l'opposition russe à prendre de la vigueur et proposer une solution de rechange au tandem autoritaire Poutine-Medvedev.

«La rhétorique du Kremlin

est depuis longtemps que tous [nos problèmes] sont causés par les États-Unis», poursuit Leonid Gozman, coprésident de Cause juste, un nouveau parti libéral d'opposition modérée. «Mais je crois que maintenant, les deux parties comprennent que l'un sans l'autre, nous n'arriverons à rien.»

Avant de s'attaquer aux enjeux mondiaux, il reste toutefois encore à Obama et à Medvedev certaines pommes de discorde bilatérales à régler. C'est le cas du bouclier antimissile en Europe de l'Est, un projet de l'administration Bush qu'Obama persiste à vouloir concrétiser, en dépit de la forte opposition de Moscou.

Medvedev a cependant perçu une ouverture de la part de son homologue hier, voyant poindre à l'horizon un «compromis possible».

La Russie souhaite aussi une reconnaissance tacite par Washington de sa «sphère d'influence» en ex-URSS. Elle voudrait ainsi que le président américain prenne exemple sur l'Europe et retire son appui à une adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8	Horaire télévision	ARTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Loterie	A 6
Bourses	AFFAIRES 7 et 8	Monde	A 10 et 11
Décès	AFFAIRES 10 et 11	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Forum	A 13	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Orages et vents légers, maximum 19, minimum 13. AFFAIRES 11

OBAMA EN RUSSIE

1991

Le président américain George Bush et Mikhaïl Gorbatchev signent le traité de non-prolifération START à Moscou.



Boris Eltsine et Bill Clinton

PHOTO REUTERS

1992

Boris Eltsine est le premier président russe à visiter les États-Unis depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Il signe une déclaration commune avec George Bush dans laquelle les deux présidents indiquent que leurs pays ne se considèrent plus « comme des ennemis potentiels ».



1997

Bill Clinton et Boris Eltsine signent, à Paris, le traité qui stipule que l'OTAN et la Russie ne se considèrent plus comme des adversaires.



2008

George W. Bush et Vladimir Poutine se réunissent à Sochi, aux abords de la mer Noire. Jamais, depuis la fin de la guerre froide, les relations entre les deux pays n'ont été aussi tendues. Le projet de bouclier antimissile américain est au cœur de leur dissension. La rencontre se termine sans résultats probants.

George W. Bush et Vladimir Poutine
PHOTO AP

Sources: bbc.uk, département d'État des É.-U., Agence France-Press

« PRODUCTIVE »

George W. Bush et Vladimir Poutine ont amené les relations entre la Russie et les États-Unis à leur plus bas depuis la fin de la guerre froide. Afin de réchauffer le climat diplomatique, Barack Obama et Dmitri Medvedev ont choisi de laisser de côté les sujets délicats et de multiplier les accords.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — En multipliant les accords avec Dmitri Medvedev, Barack Obama a donné un nouvel élan hier à une relation entre les États-Unis et la Russie qu'il souhaite « ni bonne ni mauvaise mais productive », pour reprendre l'expression de Michael McFaul, conseiller de la Maison-Blanche pour les affaires russes.

McFaul avait utilisé cette formule à la veille du départ du président américain pour une nouvelle tournée diplomatique dont la première étape, Moscou, est peut-être la plus importante.

« J'insiste sur le mot "productif" par opposition au mot "bon" ou "mauvais" », avait dit le conseiller

à un groupe de journalistes. « Nous voulons faire affaire avec les Russes sur les sujets qui concernent notre sécurité nationale commune et notre prospérité. »

Autrement dit, le président Obama veut remplacer la diplomatie des sentiments par celle du pragmatisme en ce qui a trait aux relations de son pays avec la Russie. Ainsi, il ne plongera pas son regard dans celui de son homologue russe pour y découvrir

fait son prédécesseur après avoir réalisé que l'âme de Poutine était celle d'un dirigeant autoritaire.

« L'idée est de ne plus voir la Russie comme un problème que l'Amérique devrait régler, mais comme un pays partenaire avec lequel on va s'efforcer d'aborder des sujets cruciaux », a déclaré Sarah Mendelson, spécialiste de la Russie au Centre d'études internationales et stratégiques de Washington.

« L'idée est de ne plus voir la Russie comme un problème que l'Amérique devrait régler, mais comme un pays partenaire avec lequel on va s'efforcer d'aborder des sujets cruciaux. »

une « âme », comme l'avait fameusement annoncé George W. Bush lors de sa première rencontre avec Vladimir Poutine.

Et il n'abordera pas la Russie uniquement comme un État plus ou moins voyou, comme l'avait également

et matériel militaire américains vers l'Afghanistan.

Ce « redémarrage » des relations russo-américaines, pour employer une autre expression à la mode à Washington, est loin de garantir l'avènement d'une ère de bonne entente entre les deux grands adversaires de la guerre froide. Les États-Unis et la Russie continuent notamment de diverger sur plusieurs dossiers, dont le projet de bouclier antimissile américain en Europe.

Le président pourrait également indisposer ses hôtes aujourd'hui à l'occasion d'un discours majeur sur les relations russo-américaines. Il n'abordera pas seulement la manière dont les deux pays doivent traiter les problèmes du XXI^e siècle, mais également les questions des droits de l'homme et de la démocratie.

Son allocution risque cependant d'avoir un impact restreint auprès de la population de Russie puisque seule une chaîne secondaire la retransmettra.



PHOTO HARAZ N. GHANBARI, ASSOCIATED PRESS

Accompagné par la Garde nationale russe, le président Obama s'est recueilli hier à Moscou sur la tombe du Soldat inconnu.

Entente conclue sur les arsenaux nucléaires

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Les États-Unis et la Russie ont promis hier de réduire leurs arsenaux nucléaires du tiers, cherchant non seulement à renouveler l'un des plus importants traités de l'après-guerre froide, mais également à rétablir la bonne entente entre les deux pays.

Cet accord, qui prendra le relais du traité START de 1991 sur la réduction des arsenaux nucléaires, a dominé la première journée d'entretiens entre Barack Obama et son homologue russe Dmitri Medvedev. Les deux présidents ont conclu deux autres ententes importantes, tout en reconnaissant leurs profonds différends dans certains dossiers, dont le projet antimissile américain en Europe centrale.

À sa première visite à Moscou en

tant que président, Barack Obama ne s'est pas moins dit confiant de pouvoir réaliser des « projets extraordinaires » avec son vis-à-vis russe.

« Le président (Medvedev) et moi avons convenu que la relation entre la Russie et les États-Unis avait souffert d'une certaine impression de dérive. Nous avons décidé de relancer la relation américano-russe », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

« Aujourd'hui, après six mois de collaboration, c'est exactement ce que nous avons fait. »

Le président américain faisait notamment référence à l'accord qu'il venait de signer avec son homologue russe chiffrant les exigences du nouveau START, qui doit entrer en vigueur à l'échéance de l'entente précédente, soit en décembre. Les États-Unis et la Russie se sont ainsi engagés à mettre au point d'ici la fin de l'an-

née un traité qui réduirait les ogives nucléaires déployées dans chaque pays à un total de 1500 à 1675 exemplaires, comparativement à plus de 2200 actuellement, et de 500 à 1100 le nombre de vecteurs nucléaires (missiles intercontinentaux, sous-marins et bombardiers stratégiques) de chacun des deux pays.

Donner l'exemple

« Les États-Unis et la Russie, les deux principales puissances nucléaires, doivent donner l'exemple. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui », a déclaré le président Obama.

Les États-Unis et la Russie ont également signé une entente sur le transit de soldats et de matériel militaire américains par la Russie vers l'Afghanistan. Ils ont également convenu de reprendre leurs activités militaires communes, qui avaient été suspen-

dues en août 2008, à l'époque de la guerre russo-géorgienne. Ce conflit avait contribué à la détérioration de la relation entre les deux puissances.

Tout n'est évidemment pas revenu au beau fixe, comme l'a souligné Dmitri Medvedev en conférence de presse.

« En quelques heures, nous ne pouvions pas faire disparaître le fardeau de tous les problèmes », a-t-il dit, faisant notamment allusion au projet de bouclier antimissile américain en Europe.

Barack Obama a commis une bévue lors de la conférence de presse en parlant de sa rencontre à venir avec le « président » Vladimir Poutine. Le président américain aura un entretien d'une heure aujourd'hui avec le premier ministre russe, qui est toujours considéré comme l'homme le plus puissant de Russie.

ACTUALITÉS



PHOTO STEFAN WERMUTH. REUTERS

Certains parents britanniques ont écrit sur des sites de discussion qu'ils voulaient organiser des «fêtes de grippe A» pour que leurs enfants contractent le virus maintenant avant qu'il ne devienne plus virulent. Sur la photo, une fillette portant un masque à son arrivée à l'aéroport de Gatwick, début mai.

GRANDE-BRETAGNE

Combattre la grippe A (H1N1) avec... des «fêtes d'enfants»



MALI ILSE PAQUIN

LONDRES COLLABORATION SPÉCIALE

Quelqu'un a-t-il encore peur de la grippe A (H1N1) en Grande-Bretagne? Sur un populaire site de discussion parental, mumsnet.com, des mères ont suggéré à la légère de tenir des «fêtes de grippe A». L'idée? Faire en sorte que leurs enfants contractent le virus maintenant afin de renforcer leur système immunitaire. Et, surtout, avant que la grippe ne devienne trop virulente.

Certains parents britanniques ont effectivement lancé cette idée, bien que leurs échanges sur le forum de discussion avaient une touche d'humour, proposant entre autres d'apporter du jambon et d'autres produits dérivés du porc.

La fondatrice du site mumsnet.com, Justine Roberts, n'a pu confirmer si de telles fêtes avaient bien eu lieu. «Plusieurs parents constatent de façon rationnelle que leurs

enfants ont avantage à attraper le virus avant qu'il ne devienne plus virulent l'hiver prochain», a-t-elle affirmé au *Daily Mail*.

À la suite de ces rumeurs, l'expert en santé publique Richard Jarvis a rapidement prévenu que cette stratégie pouvait saper les efforts des autorités à contenir l'épidémie. Il serait plus sage de ne pas anticiper l'évolution du virus et d'attendre l'arrivée d'un vaccin, selon lui.

«La grippe porcine est une maladie sérieuse qui peut assommer les adultes pendant plusieurs jours et provoquer des complications graves, comme la pneumonie. Les gens veulent-ils vraiment exposer leurs enfants à ça? Le risque n'en vaut pas la peine», écrit le docteur dans *The Independent*.

Cent mille cas par jour

En Grande-Bretagne, seulement sept personnes sont mortes depuis l'apparition du virus. Hier, trois personnes, dont deux enfants, sont décédées à Londres et dans le Yorkshire. Elles souffraient déjà de problèmes de santé.

Près de 8000 individus sont atteints au pays. Des experts en épidémiologie prédisent que 100 000 Britanniques par jour pourraient contracter le virus vers la fin du mois d'août.

Pourtant, le ton a dramatiquement changé depuis le mois d'avril. Lorsque les premiers malades se sont confirmés, le chef de la santé publique, Sir Liam Donaldson, avait avancé des chiffres catastrophiques: 750 000 décès, dans le cas d'une pandémie. Les écoles touchées étaient systématiquement fermées.

Préparé au pire, le gouvernement britannique avait augmenté ses réserves d'antiviraux pour traiter 80% de la population.

Aujourd'hui, la santé publique parle d'une «maladie mineure» et de courte durée pour la majorité du grand public. Depuis le 2 juillet, la Grande-Bretagne a diminué ses mesures de précaution. Les écoles resteront ouvertes et les personnes ayant été en contact avec le virus ne recevront plus le Tamiflu à titre préventif. Les malades sont avisés de rester à la maison au lieu d'aller à l'hôpital.

Toutefois, ce n'est pas une raison pour tenir des «fêtes» pour les petits, comme des parents l'ont fait pendant des générations avec la varicelle, ont martelé les sommités en santé publique.

«Les parents ne se pardonneraient jamais d'exposer un enfant vulnérable à une maladie sérieuse, a affirmé Sir Donaldson à *The Independent*. La vigilance est de mise.»

Touché par la grippe A (H1N1), un acteur de la saga Harry Potter raconte sa peur

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — L'acteur britannique Rupert Grint, interprète du personnage de Ron Weasley dans les films tirés de la saga Harry Potter, a raconté hier ses craintes de mourir lorsqu'il a appris qu'il avait contracté la grippe A (H1N1).

«J'ai eu vraiment très peur quand j'ai appris que j'avais la grippe porcine», a raconté Rupert Grint lors d'une conférence de presse avec d'autres acteurs du sixième film de la série, qui sort à partir du 15 juillet dans le monde entier.

«Je me suis demandé "est-ce que je vais mourir?", mais en fait c'était comme une grippe normale», a ajouté l'acteur, âgé de 20 ans. «J'ai eu mal à la gorge et je suis resté au lit pendant plusieurs jours.»

Rupert Grint s'exprimait à la veille de la première mondiale, aujourd'hui à Londres, de *Harry Potter et le Prince de sang-mêlé*, sixième film tiré de la saga au succès planétaire imaginée par la Britannique J.K. Rowling.

L'agent de Rupert Grint avait confirmé samedi dernier que l'acteur avait récemment contracté cette maladie hautement contagieuse, comme plus de 7500 de ses compatriotes. Il avait été écarté pendant quelques jours du tournage du 7^e opus de la série, qui fera l'objet de deux films distincts.



PHOTO PHIL MCCARTEN. ARCHIVES REUTERS

L'acteur britannique Rupert Grint, interprète du personnage de Ron Weasley dans les films tirés de la saga Harry Potter, a contracté la grippe A (H1N1), récemment.

Les hôpitaux ont assez de respirateurs, dit Yves Bolduc

JUDITH LACHAPPELLE

Les hôpitaux du Québec ne manquent pas de respirateurs artificiels pour traiter les victimes graves de la grippe, qu'elle soit de type A (H1N1) ou autre, a assuré hier le ministre de la Santé du Québec, Yves Bolduc.

«Actuellement, le parc de respirateurs est à la hauteur, indique la porte-parole du ministère de la Santé, Dominique Breton. Mais c'est sûr que si la demande devient plus importante, on verra s'il y a lieu d'établir la priorité des cas ou de les regrouper à un endroit où à un autre.» Le plan du Ministère pour faire face à la pandémie de grippe A (H1N1) prévoit que chaque lit de chaque unité de soins ait son respirateur artificiel.

Mais est-ce que ce sera suffisant pour traiter les personnes les plus affaiblies par des problèmes respiratoires? Dans un article publié dans le *Globe and Mail* hier, l'Agence de la santé du Canada a confirmé qu'elle entendait augmenter son parc de respirateurs artificiels – qu'elle prête aux provinces au besoin – de 130 à 500. L'achat des appareils supplémentaires devrait coûter près de 4 millions de dollars.

Les grippés qui ont besoin d'un respirateur artificiel sont tout de même marginaux, dit le Dr Terry-Nan Tannenbaum, de la Direction de la santé publique (DSP) de Montréal. «En général, on les utilise pour aider des gens qui ont beaucoup de difficulté à respirer et qui n'ont pas assez d'oxygène.»

L'article du *Globe and Mail* précisait que l'état de santé de certaines victimes exigeait qu'elles soient branchées sur des respirateurs à oscillation, un modèle coûteux et peu courant qui insuffle une petite quantité d'air dans les poumons à un rythme plus rapide. «Mais ce n'est pas le premier choix de respirateur», dit la coordonnatrice en inhalothérapie de l'Hôtel-Dieu, Valérie Lemieux.

Les modèles de respirateurs artificiels ont beaucoup évolué ces dernières années, selon M^{me} Lemieux. «Avant, quand un patient ne respirait pas bien, on passait peut-être plus rapidement à l'oscillation. Mais aujourd'hui, avec les nouveaux respirateurs, on a accès à une panoplie de possibilités pour s'ajuster au patient.»

Vers un ralentissement

Le ministère de la Santé a confirmé hier 31 nouveaux cas de grippe A (H1N1) depuis vendredi dernier, ce qui porte à 2181 le nombre de cas enregistrés au Québec depuis la fin du mois d'avril. Plusieurs sont aujourd'hui guéris.

«Le virus est présent dans la population, dit le Dr Tannenbaum. Mais à Montréal comme ailleurs, ça commence à diminuer si on regarde le nombre de tests positifs, le nombre de visites aux urgences et les appels à Info-Santé. Mais on ne sait pas ce qui va arriver à l'automne.»

De fait, le taux d'occupation des urgences était de 127% la semaine dernière et de 124% il y a deux semaines. Hier, il était de 113%. Le début des vacances y est certainement pour quelque chose, mais la baisse d'activité du virus de la grippe aussi, croit la DSP.

Assez de labos

Par ailleurs, le ministre Yves Bolduc a estimé hier que les laboratoires québécois seront en mesure de faire tous les dépistages de la grippe A (H1N1) grâce à une informatisation qui doublera d'ici l'automne leur capacité d'analyse. Le ministre a bon espoir qu'ils pourront traiter tous les échantillons qui leur seront transmis, advenant une nouvelle recrudescence de cas de la grippe A l'automne prochain.

Le bureau du ministre a aussi indiqué que deux autres laboratoires pourraient être mandatés pour répondre à la demande de tests nécessaires pour dépister le virus chez les patients qui en éprouvent les symptômes.

Après l'écllosion de la nouvelle souche grippale, l'hiver dernier, les laboratoires ont été inondés d'échantillons à tester et il a fallu augmenter la capacité, notamment en procédant à des analyses sept jours sur sept à certains endroits.

Depuis la fin des classes, la situation s'est stabilisée, mais l'accalmie pourrait n'être que passagère, une deuxième vague de grippe l'automne prochain n'étant pas exclue par les autorités sanitaires.

–Avec La Presse Canadienne

Halifax

39\$

Winnipeg

99\$

70% de réduction. Aujourd'hui seulement.

Vols directs pour vos villes préférées.

Réservez aujourd'hui pour les vols effectués un lundi, un mardi, un mercredi ou un vendredi d'ici au 2 octobre 2009*.

1888986A

Réservez maintenant sur westjet.com, composez le 1 877 956 6982 ou communiquez avec votre agent de voyages.

PARCE QUE LE PROPRIÉTAIRE TIENT

* Réservez d'ici au 7 juillet 2009 (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un lundi, un mardi, un mercredi ou un vendredi d'ici au 2 octobre 2009. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les billets doivent être achetés à l'avance. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Tarifs pour allers simples. Visitez westjet.com pour plus de détails.

Des voitures pour 1\$ par jour

La Ville de Montréal voit d'un mauvais œil un nouveau service de location d'autos publicitaires

FRANÇOIS CARDINAL

Les camions publicitaires sont interdits à Montréal? Qu'à cela ne tienne, l'entreprise CityFlitz offrira sous peu des autos entièrement drapées de publicité, en location pour 1\$ par jour...

Une condition s'applique toutefois: il faut parcourir 30 km dans les rues les plus congestionnées, une contrainte qui irrite la Ville de Montréal au point où elle évalue actuellement la «conformité réglementaire» de ce service, a appris *La Presse*.

Déjà implantée à Toronto et à Vancouver, l'entreprise ontarienne CityFlitz lance cette semaine la version montréalaise de son service de location nouveau genre.

Des rues déjà encombrées

Pour en profiter, les intéressés devront d'abord déboursier 35\$ pour devenir membre, puis 7\$ par mois. Ils devront aussi posséder une carte de crédit qui offre un programme d'assurance et présenter un bilan de conduite irréprochable.

Cela leur permettra de réserver l'un des véhicules de l'entreprise pour 24 heures à la fois, période pendant laquelle ils devront obligatoirement sillonner l'une des «Flitz-zones» désignées sur une distance d'au moins 30 km (chaque kilomètre non parcouru coûtera 4\$ à l'abonné).

S'ils dévient du parcours avec le véhicule (doté d'un système GPS), les conducteurs seront frappés d'une amende de 500\$. Idem s'ils dépassent la vitesse permise par la municipalité.

L'idée, évidemment, est de faire payer aux annonceurs le coût des véhicules, en échange de quoi leur marque fait le tour de la ville dans les secteurs les plus achalandés. Selon CityFlitz, les autos publicitaires sont vues en moyenne de 50 000 à 70 000 fois par jour, comparativement à 30 000 pour une affiche géante.

«Inapproprié»

Le concept soulève toutefois l'ire des environnementalistes et le scepticisme de la Ville de Montréal, qui pourraient bien tuer dans l'œuf ce projet s'il était jugé contraire aux règlements municipaux.

«Au cours des prochaines semaines, nous allons examiner l'encadrement réglementaire pour déterminer la conformité de ce service par rapport aux règlements municipaux existants», indique Gonzalo Nunez, porte-parole de la Ville. Il est trop tôt pour déterminer si des mesures seront prises.»



PHOTO FOURNIS PAR CASACOM

Selon CityFlitz, les autos publicitaires de leur entreprise (des Mini et des Smart) sont vues en moyenne de 50 000 à 70 000 fois par jour, comparativement à 30 000 pour une affiche géante.

Une chose est sûre, cela dit, «le fait de permettre à des véhicules de promenade de servir d'outils promotionnels n'est pas en lien avec les orientations de la Ville en

nement de Montréal. Le problème n'est pas tant l'offre de location d'autos que les 30 km à parcourir obligatoirement dans les secteurs les plus achalandés.»

«Le fait de permettre à des véhicules de promenade de servir d'outils promotionnels n'est pas en lien avec les orientations de la Ville en matière de développement durable», dit un porte-parole de la Ville.

Reste à voir comment les «Flitz-zones» seront délimitées, mais si l'on se fie aux expériences de Toronto et de Vancouver, il s'agit sans surprise des secteurs les plus centraux, donc les plus congestionnés.

«Cela va à l'encontre de ce que prêche la Ville», ajoute M. Porlier, du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Le problème n'est pas tant l'offre de location d'autos que les 30 km à parcourir obligatoirement dans les secteurs les plus achalandés.»

Cela étant, CityFlitz se présente comme une entreprise «verte» sur son site web, d'autant plus qu'il n'offre que des Mini et des Smart, des autos qui consomment peu d'essence.

Les dirigeants parlent même de leur organisation comme d'une entreprise d'autopartage, même si leurs membres n'ont pas le droit de quitter la zone de conduite prédéterminée, et même s'ils doivent réserver leur véhicule au moins 48 heures à l'avance.

Pas un service d'autopartage

Or, pour l'entreprise québécoise Communauto, CityFlitz «ne doit pas être confondu avec un service d'autopartage». «Ce concept n'a pas la souplesse

nécessaire pour devenir une réelle solution de rechange à la possession de la voiture, permettant ainsi une réduction de son utilisation», indique le patron de Communauto, Benoît Robert.

Dans un premier temps, CityFlitz offrira 13 véhicules à ses membres montréalais. C'est plus qu'à Vancouver, où l'entreprise compte neuf autos, mais moins qu'à Toronto, où le parc dépasse la trentaine de véhicules.

L'entreprise organisera des rencontres pour les médias, aujourd'hui et demain, puis fera un lancement grand public jeudi.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste:
francois.cardinal@lapresse.ca

Car surfing: le «cascadeur» est mort

CHRISTIANE DESJARDINS

Kevin Ducharme, qui s'était gravement blessé en tombant du toit de son véhicule la semaine dernière, est mort à l'hôpital, dimanche. Il s'agirait du premier accident imputable au *car surfing* à être répertorié au Québec.

Le *car surfing* consiste à se tenir sur le toit ou le capot d'un véhicule en marche. Selon des témoins, c'est ce que Ducharme, 38 ans, faisait au milieu de la nuit, le 29 juin dernier, à Dollard-des-Ormeaux. C'est le conjoint de sa cousine, Tommy Palliser, 33 ans, qui conduisait la voiture. Mais voilà, lorsque le véhi-

cul sans doute s'alourdir, comme c'est habituellement le cas.

Son avocat, M^c Gerald LaHaye, a confirmé que Ducharme est mort vers 16h, dimanche, après que les appareils qui le maintenaient en vie eurent été débranchés. Son client, qui est agent d'affaires pour le gouvernement de Kativik, était en vacances à Montréal quand le drame est survenu. Après son arrestation, il a passé deux jours en prison, et a obtenu sa liberté sous cautionnement jeudi dernier. Il est retourné à Inukjuak le lendemain.

Un membre de la famille de la victime, Tom Mesher, croit qu'il est impossible que le conducteur n'ait pas réalisé que Ducharme était tombé. «Bien voyons donc. Ce n'est pas croyable», a-t-il lancé, en faisant allusion à une trop grande consommation d'alcool.

Des témoins ont affirmé que Ducharme semblait en état d'ébriété très avancé lors du drame.

En ce qui concerne Palliser, comme il a été arrêté le lendemain, il était trop tard pour le soumettre à un alcootest. Parmi ses conditions de mise en liberté, il lui est interdit de consommer de l'alcool.

Aux États-Unis, le *car surfing* a causé de nombreux décès. Les adeptes de cette pratique, évidemment interdite et hautement dangereuse, se trouvent surtout parmi les jeunes hommes, et ceux-ci diffusent souvent leurs «exploits» sur le web.

Aux États-Unis, le *car surfing* a causé de nombreux décès. Les adeptes de cette pratique se trouvent surtout parmi les jeunes hommes, et ceux-ci diffusent souvent leurs «exploits» sur le web.

cul a démarré après un arrêt à un feu rouge, à l'angle du boulevard Saint-Jean et de la rue Ernest, Ducharme est tombé sur la chaussée. Palliser a poursuivi sa route, apparemment sans se rendre compte que son ami était tombé. Il a été arrêté plusieurs heures plus tard, a été accusé de conduite dangereuse et négligence criminelle ayant causé des lésions, ainsi que de délit de fuite. Maintenant que la victime a succombé à ses blessures, les accusations contre Palliser vont



PAS BESOIN D'ALLER LOIN POUR PAYER MOINS CHER!

<p>MAZDA 5 GS 2009</p> <p>écoÉNERGIE une initiative d'ÉCOACTION PRIX ÉCOÉNERGIE POUR LES VÉHICULES 2009</p> <p>★★★★★</p> <p>COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE</p>  <p>ACHAT à partir de 16 750\$*</p> <p>AU TAUX DE FINANCEMENT COURANT</p>	<p>MAZDA 3 BERLINE GX 2010</p> <p>ACHAT à partir de 15 995\$**</p>  <p>OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT DE 1,9% JUSQU'À 36 MOIS OU 2,9% JUSQU'À 60 MOIS</p> <p>ou LOUER 199\$ /MOIS POUR 60 MOIS.</p> <p>Transport et préparation en sus. Comptant initial de 995\$. 0\$ de dépôt de sécurité.</p>
--	---

* Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda5 GS (E6SD59A400). Frais de transport et préparation (Mazda5 : 1 535 \$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM, le cas échéant, en sus. Un comptant initial pourrait être requis. ** Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 berline GX 2010 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés à la livraison. Frais de transport et préparation en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Comptant initial de 995\$. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 10 c le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée. Valide jusqu'au 31 juillet 2009.

La nouvelle référence Mazda à Montréal

MÉTRO MAZDA

8445 av. Papineau 514.384.0111

1 rue au nord du Boul. Métropolitain

metromazda.ca





PHOTO ANDY CLARK, ARCHIVES REUTERS

Un «code de conduite» non écrit régit la façon dont doivent se dérouler les bagarres au hockey, a expliqué hier à la Cour Alain Rajotte, analyste des matchs de la Ligue de hockey junior majeur (LHJMQ) du Québec pour la chaîne de télé communautaire Vox. M. Rajotte a été déclaré témoin expert au procès criminel d'un joueur de la LHJMQ, en chambre de la jeunesse à Montréal.

Procès d'un joueur de la LHJMQ

Le «code de conduite» des bagarres au hockey

CAROLINE TOUZIN

Dans les règles non écrites du hockey, un joueur qui refuse d'engager le combat ne doit pas «camper sa position» devant le joueur qui le provoque. S'il ne recule pas, il doit s'attendre à une «augmentation de l'intensité jusqu'à jeter les gants».

Cela fait partie du «code de conduite» des bagarres au hockey, a expliqué Alain Rajotte, analyste des matchs de la Ligue de hockey junior majeur (LHJMQ) du Québec pour la télévision communautaire Vox et ancien entraîneur dans cette ligue semi-professionnelle.

M. Rajotte était le troisième et dernier témoin de la défense, hier, au procès criminel du jeune hockeyeur de la LHJMQ accusé de voie de fait armée et de voie de fait causant des lésions, en chambre de la jeunesse à Montréal.

Durant une mêlée survenue lors d'un match la saison dernière, l'accusé a donné deux coups de bâton à la poitrine à la manière d'un double-échec à un joueur adverse – la victime – sans que ce dernier réagisse. L'accusé lui a ensuite asséné un «violent» coup de bâton au visage qui l'a projeté au sol, selon le rapport de l'arbitre du match.

La victime a pu revenir au jeu le soir même après avoir reçu des soins (point de suture à la bouche). Une ordonnance de non-publication empêche les médias d'identifier l'accusé, mineur au moment des faits, ainsi que la victime qui, elle, était majeure.

L'analyste sportif Alain Rajotte a assisté à la partie. Les premiers coups donnés par l'accusé étaient une «solicitation à se battre», selon cet homme de hockey déclaré témoin expert par la Cour. Et le quatrième coup (au visage) ?

a demandé Steve Magnan, l'avocat de la défense, lui-même joueur de la LHJMQ. «Je perçois ça comme une réaction pour contrer l'action du jeune joueur», a répondu l'analyste sportif. Ce dernier entend par «action» le fait que la victime ait «campé sa position pour conserver son espace». Après avoir frappé la victime au visage, l'accusé a semblé «dépité», «déçu», «penaud», a indiqué M. Rajotte.

Contre-interrogé par la procureure de la Couronne, Ellen Baulne, l'homme de hockey a nuancé ses explications. Si la victime n'a pas bougé durant cette invitation à la bagarre, elle n'a rien fait, non plus, pour signifier qu'elle voulait se battre, toujours selon le «code».

La victime n'a pas feint de laisser tomber les gants, ni mis son gant dans le visage de son adversaire, ni positionné son bâton de

façon menaçante. Elle a «campé sa position» pour tenter de faire écoper son adversaire d'une punition de double-échec, lui a suggéré la Couronne. Le témoin expert a répondu que c'était une «éventualité».

En jouant avec une demi-visière – la norme dans cette ligue –,

les joueurs sont «exposés» aux blessures, a aussi précisé l'ex-entraîneur de la LHJMQ. Les jeunes «s'attendent» à être blessés, selon ce témoin expert.

M. Rajotte a décrit l'accusé comme un joueur au style «hargneux», un «combattant», un «leader par son éthique de travail». L'entraîneur adjoint de l'accusé venu témoigner avant M. Rajotte – et aussi déclaré témoin expert par la Cour – en avait fait une description similaire.

Les plaidoiries des deux parties se dérouleront le 30 juillet devant le juge Jacques A. Nadeau. La victime et les parents de l'accusé assistent au procès. Rappelons que le jeune hockeyeur a écopé d'une suspension «sévère» (selon les critères de la Ligue) de plusieurs matchs pour son geste. La LHJMQ compte 18 équipes majoritairement établies dans la province et composées de joueurs d'élite âgés de 16 à 20 ans.

TÉMOIN EXPERT EN HOCKEY

Dans un procès, le témoignage d'un expert est un témoignage d'exception. Contrairement au témoin ordinaire, l'expert peut donner son opinion sur des éléments de preuve. C'est au juge d'attribuer à un témoin le titre de témoin expert. Le magistrat doit décider si le témoin fait appel à des connaissances et à une expertise qui ne sont pas l'apanage de tous. A titre d'exemple, un psychiatre est déclaré témoin expert pour témoigner sur l'aptitude d'une personne à être jugée. Dans le cas du procès du jeune hockeyeur accusé de voie de fait armée et voie de fait causant des lésions, c'est à la demande de la défense que le juge Jacques A. Nadeau a donné le titre de témoin expert en hockey à deux témoins, soit l'entraîneur adjoint de l'accusé – qu'on ne peut nommer – et un ex-entraîneur de la LHJMQ, Alain Rajotte.

MINIPROMO.CA

50 ANS D'EXPÉRIENCE AU PRIX DE L'INSOUCIANCE.

MINI A 50 ANS ET JUSQU'AU 3 AOÛT, NOUS CÉLÉBRONS L'ÉVÈNEMENT AVEC UNE OFFRE SPÉCIALE SUR LA MINI COOPER 2009 ÉQUIPÉE DE L'ENSEMBLE CONFORT.

Imaginez, ça pourrait être la fête tous les jours au volant d'une MINI Cooper équipée d'un toit ouvrant panoramique, de sièges avant chauffants, de la climatisation automatique et d'un volant multifonctionnel muni d'un régulateur de vitesse. C'est sans compter toutes les autres caractéristiques qui font de la MINI Cooper une quinquagénaire hors de l'ordinaire.

GAGNANT DU PRIX ÉCOÉNERGIE
5,3 L/100 KM SUR AUTOROUTE – 7,1 L/100 KM EN VILLE

329\$ /MOIS*
LOCATION DE 39 MOIS

0\$ VERSEMENT INITIAL
2,9% TAUX DE LOCATION

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE
1,9%

Passez dès maintenant chez votre concessionnaire MINI pour un essai routier.

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
MINIlaVal.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca

*Taux de location offert par les Services financiers MINI sur approbation de crédit seulement. Par exemple: le prix de détail suggéré d'une MINI Cooper avec boîte manuelle à 6 vitesses et ensemble confort est de 26 300\$. La location de ce véhicule à un taux de location annuel de 2,9% pour un terme de 39 mois, sans versement initial (sur approbation de crédit seulement), requiert des mensualités de 326,19\$. L'offre requiert la participation du concessionnaire. L'enregistrement d'une hypothèque mobilière (jusqu'à 90\$), le dépôt de sécurité, le premier paiement et les taxes sont en sus et requis à la signature du contrat de location. Les frais de transport et de préparation de 1 695\$ et les frais d'administration du concessionnaire (s'il y a lieu) sont en sus. Le montant total déboursé à la fin du terme se chiffrera à 15 127\$ plus taxes. Les options, les taxes et les assurances additionnelles sont en sus. Valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme: 14 991\$. Le kilométrage annuel alloué pour la durée du contrat est de 20 000 km; des frais de 0,15\$ par kilomètre excédentaire seront exigés. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Le véhicule doit être livré au plus tard le 3 août 2009. Offre suivant disponibilité et sous réserve de modifications. Certaines conditions s'appliquent. Le véhicule sur la photo est utilisé à titre indicatif seulement et peut inclure certaines options pouvant différer de celles du modèle offert. Taux de financement à l'achat de 1,9% offert sur une période pouvant aller jusqu'à 36 mois. Consultez votre concessionnaire MINI ou visitez MINIPROMO.CA pour plus de renseignements. © MINI Canada, 2009. «MINI», le logo MINI et les désignations des modèles sont des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Obligation d'une Société Bancaire

5%

Rachetable par l'émetteur
Décembre 2016

Valeur marchande et rendement
sont sujets au changement si
vendu avant la date d'échéance.

« Parce que vous méritez plus »



GESTION DE CAPITALS ROTHENBERG

Westmount Pointe-Claire Longueuil
(514) 934-0586 (514) 697-0035 (450) 321-0215

Membre du fonds canadien de protection des épargnants.
Membre du OCRMV

1894718

Résultats des tirages du
2009-07-06

Quotidienne 3 508 4 4653

Triplex 04 06 20 21 23

PANCO 04 06 07 11 15
18 21 25 26 36

Lots bonis du 2 au 10 juillet 2009
38 39 40 42 48
49 51 55 57 62

Astro

Jour - Mois - Année - Signe
19 NOVEMBRE 24 GÉMEAUX

EXtra 8849384

BANQUIER

Courez la chance de
JOUER À LA TÉLÉ ET DE GAGNER
JUSQU'À 1 000 000 \$!

En cas de disparité entre cette liste et la liste
officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

AUBAINES ESTIVALES

DES RABAIS ENSOLEILLÉS

À ne pas manquer
dans le cahier Mode

Ce jeudi
dans La Presse

1884711

Poursuite contre le gouvernement

Alfonso Gagliano débouté en cour

CHRISTIANE DESJARDINS

L'ambassadeur déchu et ex-ministre des Travaux publics Alfonso Gagliano perd l'action civile qu'il a intentée contre le gouvernement du Canada.

M. Gagliano, qui a perdu son poste d'ambassadeur au Danemark dans la foulée du scandale des commandites, en 2004, réclamait un peu plus de 8 millions de dollars pour congédiement abusif et atteinte à sa réputation. Il soutenait que le premier ministre Paul Martin avait fait de lui son bouc émissaire dans la crise des commandites qui secouait le gouvernement. Le procès civil s'est tenu à la fin du mois de mai. Le juge de la Cour supérieure Kevin Downs n'a mis que quelques semaines à rendre sa décision de rejeter l'action avec dépens.

Dans son jugement de 41 pages, le magistrat signale que M. Gagliano a été nommé ambassadeur en vertu d'une décision discrétionnaire du gouvernement. Cette nomination était révoquable en tout temps, «quelle que soit la qualité des services» qu'il rendait, a noté le juge. Comme M. Gagliano avait été le ministre responsable de l'application du programme de commandites – de 1997 à 2002 –, des soupçons de responsabilité à son égard pouvaient surgir dans l'esprit du public. Il était donc pour ainsi dire normal que le premier ministre Paul Martin s'interroge



Alfonso Gagliano (à l'extrême droite), qui a perdu son poste d'ambassadeur au Danemark dans la foulée du scandale des commandites en 2004, réclamait un peu plus de 8 millions de dollars pour congédiement abusif et atteinte à sa réputation.

sur la confiance qu'il pouvait avoir en son ambassadeur. M. Gagliano prétendait que M. Martin avait ruiné sa réputation dans son adresse à la nation, en avril 2005. En pleine tempête du scandale des commandites, à la tête d'un gou-

vernement minoritaire, et voulant éviter des élections que réclamait l'opposition, M. Martin avait voulu démontrer que le gouvernement réagissait à la crise. Il avait énuméré les actions qu'il avait prises pour régler le problème. Outre le

fait d'avoir annulé le programme de commandites, d'avoir ordonné une commission d'enquête, et entrepris des procédures judiciaires contre les agences, il avait signalé qu'il avait congédié Alfonso Gagliano de son poste d'ambassadeur.

«Il est difficile de prétendre à la mauvaise foi du défendeur Martin en sa qualité de premier ministre dans les gestes qu'il a posés lorsqu'il y a de la part de la vérificatrice générale un rapport accablant quant à la gestion du programme des commandites et que ce rapport vise directement le ministre des Travaux publics sous la gouverne du demandeur», peut-on lire dans le jugement.

L'avocat de M. Gagliano, M^c Pierre Fournier, n'a pas voulu indiquer s'il y aurait appel de la décision. «Il n'y aura aucun commentaire», a-t-il répété.

Né en Sicile en 1942, M. Gagliano est arrivé au Canada en 1958. Il a été pressier pendant six ans, avant d'entreprendre des études puis obtenir un diplôme de comptable CGA en 1967. Résidant de Saint-Léonard, il a été élu député pour le Parti libéral à Ottawa et a été réélu par la suite. En 1997, il a été nommé ministre des Travaux publics. Il a démissionné de son poste le 15 janvier 2002, et a été nommé ambassadeur au royaume du Danemark. Son mandat devait durer quatre ans, mais il a été rappelé en février 2004. M. Gagliano affirme qu'il a tenté sans succès de trouver un emploi par la suite. Âgé de 69 ans, il dit vivre aujourd'hui de sa pension de député et s'est acheté un vignoble dans les Cantons-de-l'Est.

GLOBE AND MAIL

Le syndicat approuve l'entente

CATHERINE HANDFIELD

Les employés du *Globe and Mail* ont approuvé une nouvelle convention collective de cinq ans, hier, évitant de justesse un débrayage. Le nouveau contrat prévoit des gels de salaires pour les deux prochaines années, reflet de la crise qui frappe actuellement l'industrie des journaux.

Les syndiqués des secteurs de la rédaction, des ventes publicitaires, de la diffusion et de l'entretien ont voté à 85 % en faveur de la nouvelle entente. Celle-ci avait été conclue jeudi dernier au terme de 15 heures de négociations.

L'éditeur et chef de la direction du *Globe and Mail*, Phillip Crawley, a déclaré dans un bref communiqué que le journal était ravi d'avoir conclu l'entente qui, selon lui, «reconnaît les nouvelles réalités de l'industrie médiatique».

Un régime à deux vitesses

En plus d'un gel de salaire, le syndicat de 450 membres a accepté de créer un régime d'avantages sociaux à deux vitesses.

Les nouveaux employés obtiendront des avantages sociaux réduits par rapport aux employés actuels.

«Tous nos membres sont sensibles au fait que les médias, et particulièrement les journaux, traversent une période difficile sur le plan économique en raison de la récession et des changements d'habitudes dans la publicité et dans la façon dont les lecteurs consomment l'information», a dit à Reuters Brad Honywill, président du local 87-M du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.

M. Honywill estime tout de même avoir fait des gains en évitant des concessions importantes que demandaient la direction, dont une baisse de salaire de 2 % cette année et une hausse du nombre d'heures travaillées. Le syndicat a négocié des augmentations de salaire de 1,5 %, 2 % et 2,5 % en 2011, 2012 et 2013.

Le *Globe and Mail*, qui appartient au groupe CTVglobemedia, est le second quotidien en importance au pays, derrière le *Toronto Star*. Il compte un lectorat de 2,8 millions de personnes sur six jours, pour un tirage de près de 2 millions d'exemplaires par semaine.

- Avec La Presse Canadienne

en solde

tout simplement

AVEO LT 2009 DE CHEVROLET

12745\$²
PRIX À L'ACHAT

2625\$¹
DE RABAIS
DU FABRICANT INCLUS

	AVEO LT 5 PORTES	TOYOTA YARIS LE BERLINE DE BASE	HONDA FIT DX 5 PORTES DE BASE
PRIX D'ACHAT	12 745 \$	14 300 \$¹	14 980 \$¹
CLIMATISATION	OUI	OPTION	OPTION
GLACES ET MIROIRS ÉLECTRIQUES	OUI	OPTION	OUI
TOIT OUVRANT	OUI	NON	NON
TÉLÉDÉVERROUILLAGE	OUI	OPTION	NON
RÉGULATEUR DE VITESSE	OUI	OPTION	NON
GARANTIE	5 ans / 160 000 km	5 ans / 100 000 km	5 ans / 100 000 km

¹Prix d'achat annoncé, selon l'information disponible sur le site du constructeur

Modèle SS illustré

COBALT LT 2009 DE CHEVROLET

12999\$²
PRIX À L'ACHAT

4000\$¹
DE RABAIS
DU FABRICANT INCLUS

Modèle LTZ illustré

MALIBU LS 2009 DE CHEVROLET

19999\$²
PRIX À L'ACHAT

3000\$¹
DE RABAIS
DU FABRICANT INCLUS

0%

ou informez-vous sur le de financement à l'achat⁵

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POUSSÉS EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants: coupé Cobalt (1AL37/1SM), berline Cobalt (1AL69/1SM), Aveo5 (1TX48/1SM) et Malibu (1ZG69/1SM). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le rabais de 8 500 \$ (taxes exclues) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et s'applique aux modèles Silverado 1500 2009 de Chevrolet et Sierra 1500 2009 de GMC. Voyez votre concessionnaire pour les détails. L'événement en solde, tout simplement s'applique uniquement aux véhicules Chevrolet, Pontiac, Buick et GMC 2009 achetés entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2009 chez les concessionnaires participants. Certaines restrictions s'appliquent. 2. Transport (Cobalt et Aveo: 1 325 \$, Malibu: 1 375 \$), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le rabais fidélité de 1 000 \$ accordé aux propriétaires GM (à l'exclusion des modèles des marques Saturn et Saab) est inclus à l'achat d'un nouveau véhicule livré entre le 2 juin et le 31 juillet 2009. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédents. 3. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10 % et une capacité de réservoir de 49,2 L pour la Cobalt avec moteur de 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses, de 45 L pour l'Aveo5 avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses et de 61,7 L pour la Malibu avec moteur 2,4 L et boîte automatique 4 vitesses. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux pour l'Aveo. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts latéraux pour la Malibu, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA - www.safercar.gov). 5. 0 % de financement à l'achat sur modèles 2009 sélectionnés. Sur approbation de crédit. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Ne peut être combiné avec les offres annoncées. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegm.pourétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.



Les premiers panneaux signalant la limite de 40 km/h dans les rues résidentielles de l'île de Montréal apparaîtront d'ici la fin de l'été. La limite restera de 50 km/h dans les grandes artères, et de 30 km/h aux abords des écoles.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

RUES RÉSIDENTIELLES

La vitesse réduite à 40 km/h dans toute l'île

CATHERINE HANDFIELD

Les automobilistes devront ralentir dans l'île de Montréal. Après trois ans de pourparlers, la Ville de Montréal a finalement conclu une entente avec le ministère des Transports pour abaisser la limite de vitesse de 50 à 40 km/h dans toutes les rues résidentielles de l'agglomération.

Les premiers panneaux signalant la limite de 40 km/h apparaîtront d'ici la fin de l'été aux abords des rues. La mise en œuvre de la nouvelle réglementation se fera de manière graduelle, secteur par secteur. Elle devrait être achevée au milieu de l'année 2010, estime André Lavallée, responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal.

«La réduction de la limite de vitesse contribuera, j'en suis convaincu, à augmenter sensiblement la sécurité et la qualité de vie des résidents de Montréal»,

a déclaré hier M. Lavallée, qui se dit «très heureux» que ses démarches aboutissent enfin.

La demande initiale de la Ville avait été déposée à l'automne 2006 en commission parlementaire. L'administration Tremblay souhaitait alors que la limite de 40 km/h devienne la vitesse «par

«La réduction de la vitesse engendrera une réduction significative de la gravité des blessures sur nos routes», a dit André Lavallée, responsable du transport au comité exécutif de la Ville.

défaut» dans l'ensemble des rues résidentielles des arrondissements et des villes de l'agglomération.

Le ministère des Transports n'a pas donné suite à cette demande en raison de diverses considérations techniques. Les deux parties ont donc trouvé une

autre solution: la signalisation par secteur. Cette approche, que le comité exécutif de la Ville de Montréal a entérinée le 10 juin, ne nécessitera aucune modification au Code de la sécurité routière du Québec.

«On trouvera des panneaux à l'entrée des secteurs où la limite

de 40 km/h sera en vigueur», a expliqué André Lavallée, qui assure que la nouvelle signalisation sera claire pour les automobilistes. La limite restera de 50 km/h dans les grandes artères, et de 30 km/h aux abords des écoles, a-t-il précisé.

Les municipalités de l'Ouest-de-l'île et les arrondissements d'Outremont, de LaSalle et de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce ont déjà imposé une limite de 40 km/h.

Moins de décès?

Le budget requis pour la mise en œuvre du projet est estimé à 2,75 millions, dont 2 millions pour l'achat et l'installation des panneaux de signalisation. Des dollars bien investis, estime André Lavallée.

«La réduction de la vitesse engendrera une réduction significative de la gravité des blessures sur nos routes», a-t-il dit. Selon les études, la probabilité de décès d'un piéton est de 70% dans un accident où un véhicule roule à 50 km/h, contre 25% quand la vitesse est de 40 km/h.

L'arrivée prochaine des nouvelles limites de vitesse réjouit Patrick Howe, directeur des relations

publiques de Vélo Québec. Mais le véritable défi sera de les faire respecter, a-t-il dit. «Actuellement, les limites de 50 km/h ne sont déjà pas observées. Est-ce que celles de 40 vont l'être? Si on ne met pas en place davantage de mesures coercitives, j'en doute.»

Projet Montréal, dont l'une des priorités est de limiter l'utilisation de l'automobile au profit des transports en commun, estime que l'administration Tremblay ne va pas assez loin. Dans son programme, le parti municipal propose pour sa part de réduire la vitesse à 30 km/h dans les secteurs résidentiels.

Émilie Thuillier, attachée politique de Projet Montréal, estime qu'il faut aménager les rues pour faire en sorte que les automobilistes ralentissent. En élargissant la chaussée avec des poteaux ou des traits de peinture, par exemple. «Toutes les études démontrent que changer uniquement les panneaux n'a aucun impact», a-t-elle indiqué.

Équipe de Vision Montréal dans Montréal-Nord

Des candidats «enracinés dans leur communauté»

ÉRIC CLÉMENT

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, et Benoît Labonté, chef de l'opposition officielle, ont présenté, hier, leur équipe complète de candidats dans l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'élection municipale du 1^{er} novembre.

Les personnes choisies par Vision Montréal sont des «citoyens fortement enracinés dans la communauté», a fait observer M^{me} Harel. C'est Daniel Renaud, qui réside à Montréal-Nord depuis 40 ans, qui sera candidat à la succession du maire Marcel Parent. M. Renaud est actuellement commissaire et vice-président de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

Aux postes de conseillers, on trouve la candidate Brunilda Reyes, porte-parole du mouvement Solidarité Montréal-Nord et directrice générale des Fourchettes de l'espoir, et Guerline Rigaud, fondatrice de

la Maison Sam X, un organisme qui vient en aide aux jeunes et aux femmes en difficulté. Marc L. Fortin, ex-attaché politique de Line Beauchamp, la députée libérale de Bourassa-Sauvé, sera candidat au poste de conseiller de

«Montréal-Nord est un microcosme de diversité sociale et culturelle qui doit devenir un modèle de cohabitation pour tout le Québec.»

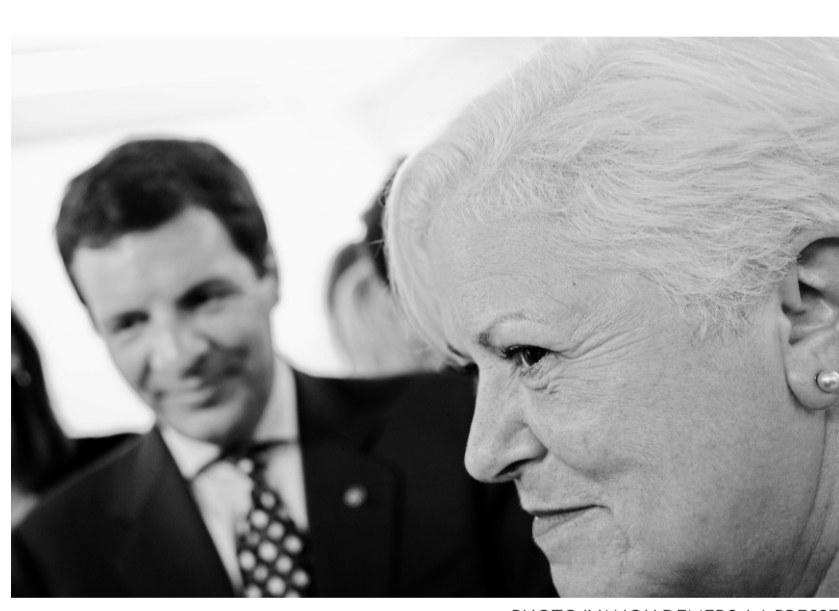
Gilles Deguire, sont presentis. Le directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à l'arrondissement, Claudel Toussaint, a fait savoir qu'il n'est pas intéressé.

Michelle Allaire est la candidate de L'Équipe Louise

et le leadership pour changer les choses en bâtissant sur les forces du milieu, a dit M^{me} Harel. La population de Montréal-Nord est motivée et en attente de leadership. Composé de citoyens de toutes les origines et de tous les milieux socioéconomiques, Montréal-Nord est un microcosme de diversité sociale et culturelle qui doit devenir un modèle de cohabitation pour tout le Québec.»

Union Montréal n'a pas encore annoncé qui sera son candidat à la succession de M. Parent. Le conseiller municipal Jean-Marc Gibeau et le directeur du bureau de circonscription de M^{me} Beauchamp, Gilles Deguire, sont presentis. Le directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à l'arrondissement, Claudel Toussaint, a fait savoir qu'il n'est pas intéressé.

Michelle Allaire est la candidate de L'Équipe Louise



Louise Harel et Benoît Labonté ont annoncé hier que Daniel Renaud, vice-président de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, sera candidat à la succession du maire Marcel Parent dans Montréal-Nord.

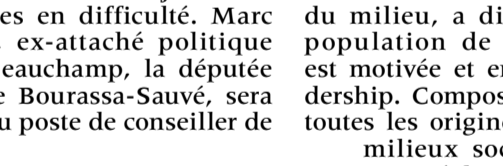
O'Sullivan. Kettly Beauregard, ancienne présidente de la sécurité publique de Montréal, trois fois

élue dans le district de Marie-Victorin, sera pour sa part candidate indépendante.

PHOTO IVANOVA DEMERS, LA PRESSE

COLLÈGE
RACHEL
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

Établissement privé mixte offrant le cours secondaire complet



PLACES DISPONIBLES

2009-2010

• Projet éducatif UNIQUE et repensé en Arts & Communications et profil scientifique adapté à la réalité du 21^e siècle.

• Structure organisationnelle stimulante et encadrement rigoureux pour 300 élèves.

• Nombreuses activités parascolaires encadrées, semaines thématiques, 3 semaines de relâche et voyages internationaux.

Pour en savoir plus : 514-287-1944

20 ans de réussites...
avec vous!

Collège Rachel

5030, rue Jeanne-Mance, Montréal (Québec) H2V 4J8
Téléphone : 514 287-1944 • Télécopieur : 514 287-7523
collegerachel@qc.aira.com • www.collegerachel.qc.ca



Accessible par le train de banlieue (rive-nord) et 3 stations de métro



La mairesse du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopulos, a contesté toute la journée d'hier le fait que son arrondissement éprouve des difficultés financières. Or, un document officiel de l'arrondissement rendu public hier, contredit ses dénégations. On voit ici M^{me} Fotopulos le 1^{er} juin dernier avec le maire de Montréal, Gérald Tremblay, pour annoncer qu'elle cédait sa place à Michel Labrecque.

PLATEAU-MONT-ROYAL

La situation est « très précaire », admet l'administration

ÉRIC CLÉMENT

«L'arrondissement a épuisé toutes ses réserves afin de maintenir ses activités opérationnelles et services à la population. Par ailleurs, la situation budgétaire de l'exercice 2009 est très précaire.»

La déclaration est issue d'un document officiel de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, rendu public hier, et qui contredit les dénégations de la mairesse du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopulos, qui a contesté, toute la journée d'hier, notamment dans les médias, le titre d'un article publié, hier, dans *La Presse*, «Le Plateau Mont-Royal au bord de la faillite».

La mairesse a tout de même admis avoir écrit une lettre au maire de Montréal, Gérald Tremblay, le 17 mars dernier, dans laquelle elle évoque une situation de «faillite imminente» de son arrondissement. La lettre est très dure vis-à-vis de l'administration Tremblay, accusée de ne pas être parvenue ces dernières années à résoudre la question d'un financement juste et équitable des arrondissements montréalais.

Mais la mairesse prétend que la situation a évolué depuis mars. Or, la dette est toujours la même, nous a dit l'administration du Plateau, soit 4,1 millions. De plus, chaque document officiel qui accompagnait, hier soir, la remise d'une subvention, lors du conseil d'ar-

rondissement, contenait un avertissement de l'administration:

«L'arrondissement a accumulé, à la fin de l'exercice financier 2008, un déficit de 4 116 000\$ qui est composé temporairement par des prêts de la ville centre à être remboursés, soit par un plan déposé et approuvé par la ville lors de la préparation budgétaire 2010 ou ultimement en se conformant à l'article 144.2 de la charte de la ville de Montréal concernant les dispositions financières et fiscales spéciales.»

« On ne peut assurer que l'équilibre budgétaire sera maintenu d'ici la fin de l'exercice financier 2009. »

L'article 144.2 prévoit la possibilité pour l'arrondissement d'adopter une taxe spéciale.

Plus de réserves

L'administration poursuit dans ce document avec: «L'arrondissement a épuisé toutes ses réserves afin de maintenir ses activités opérationnelles et services à la population. Par ailleurs, la situation budgétaire de l'exercice 2009 est très précaire. L'arrondissement a participé, comme toutes les unités d'affaires de la Ville, au plan de redressement visant à contrer les effets de la crise économique et financière. Une somme de 1,2 million a été retranchée de sa dotation.»

Hier soir, la mairesse a critiqué *La Presse* en disant qu'il était «faux» de prétendre que l'arrondissement avait adopté «des compressions importantes qui touchent les services donnés aux 100 000 résidents du quartier».

Or, le texte de l'administration contredit la mairesse sur les compressions réalisées sous sa direction. «L'arrondissement a dû réduire son personnel et imposer des contraintes dans les autres familles de dépenses, dont la presque totalité des budgets requis

«C'est inacceptable d'y avoir quand même pensé», a lancé à la mairesse Josée Duplessis, conseillère du Plateau qui a quitté le parti du maire Tremblay pour se joindre à Projet Montréal.

L'administration Tremblay a refusé la demande de M^{me} Fotopulos de «dispenser l'arrondissement du remboursement de sa dette».

M^{me} Fotopulos a dit, hier, que l'arrondissement «écarter l'imposition d'une taxe spéciale en 2010» et ne prévoit pas de déficit supplémentaire en 2009.

Critiques de Labonté

Hier, le chef de l'opposition officielle, Benoît Labonté, a critiqué la façon dont M^{me} Fotopulos a réagi à la nouvelle de *La Presse* en ironisant: «Elle a tellement bien géré son arrondissement qu'on l'a envoyée ailleurs faire la même chose.»

M. Labonté ajoute qu'il ne comprend pas comment le conseiller Michel Labrecque peut estimer que le déficit 2008 de 4,1 millions n'est pas inquiétant. «Moi, ça m'inquiéterait, dit-il. C'est près de 10% de son budget. Il ne faut pas avoir de lunettes roses.»

Quant à la suggestion de M. Labrecque de résoudre la crise financière du Plateau par des accords de services avec d'autres arrondissements, Benoît Labonté n'y croit pas. «Les ententes interarrondissements, ça ne tient pas

debout. C'est l'équivalent d'ententes intermunicipales. Donc, on ajoute un autre niveau d'administration. Ça n'a aucun sens. C'est là qu'on voit que ça ne marche pas avec cette administration.»

Selon Anie Samson, mairesse de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, le défaut de M^{me} Fotopulos est d'avoir mal utilisé les fonds dont elle disposait dans l'arrondissement du Plateau. «Regardez son budget participatif, combien ça coûte de l'organiser? Moi, je voudrais bien implanter ça dans mon arrondissement, mais ça coûte trop cher.»

Un citoyen du Mile End, Alain Tremblay, a dit à *La Presse*, hier, que les travaux que l'arrondissement est en train de réaliser rue Saint-Viateur à l'est de Saint-Laurent sont inutiles. «Ce bout de rue est en train de subir un facelift dispendieux qui n'était pas vraiment nécessaire, dit-il. Les trottoirs et la rue étaient en bon état. Il n'y a pas de commerces ici. Bref, c'était tranquille. Tous les résidents sont d'accord pour dire que c'est un vrai gaspillage! Il n'y avait aucun besoin de faire ça.»

En même temps, les résidents habitant près du parc Laurier attendent toujours que l'on répare... les lampadaires du parc. Depuis des mois, les cyclistes traversent le parc et les enfants y jouent dans la pénombre. Peu agréable et peu sécuritaire. «On nous dit que ça coûterait 400 000\$ pour remettre la lumière et qu'on n'a pas l'argent», dit Josée Duplessis.

M^{me} Fotopulos est même contestée au sein de son parti, a constaté *La Presse*, hier.

«Madame Fotopulos a été critiquée autant que la mairesse d'Ahuntsic-Cartierville, Marie-Andrée Beaudoin, dit un élu d'Union Montréal, sous le couvert de l'anonymat. Mais pour être honnête, il faut dire qu'à Montréal, on n'est même pas capable d'avoir les mêmes leviers fiscaux que Toronto. Le gouvernement Charest se traîne les bottines...»

ARRONDISSEMENTS RICHES ET PAUVRES

Des services égaux pour tous, promet Vision Montréal

ÉRIC CLÉMENT

Certains arrondissements ont d'importants surplus ou réserves financières, comme Saint-Laurent ou Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. D'autres ont de graves difficultés financières, comme le Plateau-Mont-Royal. «Il n'y aura plus tant de disparités», promettent à Vision Montréal.

«De 2005 à 2007, il y avait une péréquation des dotations données par la ville centre, donc nos budgets augmentaient, dit Anie Samson, mairesse de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Mais depuis, il y a un gel et on

a arrêté de créer des services identiques pour tous les citoyens. Nous, avec Vision Montréal, on le fera. Il n'y aura qu'une seule sorte de citoyen à Montréal: le citoyen montréalais. Avec des services qui ne seront pas disparates. Il n'y aura pas de différences d'un arrondissement à l'autre pour les services de base. La répartition sera plus équitable.»

C'est la promesse principale que fait Vision Montréal aux arrondissements: remettre tout le monde sur un pied d'égalité. Et éviter que les arrondissements qui ont une marge de manœuvre pour augmenter leur assiette fon-

cière soient souvent les seuls à tirer leur épingle du jeu.

Mais M^{me} Samson ajoute que la politique pratiquée par l'administration Tremblay a eu pour conséquence de créer une structure d'arrondissements qui crée des inégalités.

«À Saint-Laurent, tu ne peux pas utiliser le terrain de soccer si tu n'es pas de l'arrondissement, dit-elle. Comme à Saint-Léonard ou à Outremont. Mais, nous, on n'a pas mis de barrières dans Villeray, alors bien sûr nos terrains sont moins beaux, mais au moins, ils sont pour tous les résidents de Montréal.»

Dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, le maire Cosmo Maciocia regrette lui aussi d'avoir peu de marge de manœuvre. «On a dû faire des coupes, dit-il. Il ne nous reste que 640 000\$ de surplus. Mais c'est artificiel, car il faut rembourser environ 2 millions. Heureusement que l'arrondissement a réussi à économiser 1,9 million en faisant des efforts sur le plan de la CSST...» Dans Rosemont-La Petite-Patrie, il n'y a pas de déficit. «Mis à part en 2008 à cause des importantes chutes de neige, l'arrondissement est toujours en équilibre budgétaire.

Notre dotation a été diminuée de 59,5 millions à 58,4 millions, mais c'est à cause de la gestion de l'élimination des déchets qui a été reprise par la ville centre», explique Serge Fortin, porte-parole de l'arrondissement. Dans le Sud-Ouest, la dotation de 2008 était de 51,1 millions et le déficit à la fin de l'année, de 396 000\$. En 2009, le Sud-Ouest a obtenu une dotation de 52,1 millions et prévoit pour l'instant un déficit de 292 500\$ au 31 décembre. «On fait attention, on est très prudent pour assurer un contrôle des dépenses», dit la porte-parole de l'arrondissement, Patricia Bouchard.



■ IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION
CE SOIR 21 H SANS PAUSE PUBLICITAIRE

JAMES COBURN ET ROD STEIGER APPUIENT
SUR LA GÂCHETTE. UN LEONE EXPLOSIF.

PRIX DAVID DI DONATELLO DU MEILLEUR RÉALISATEUR, ROME 1972.



Télé-Québec

MONDE

AFGHANISTAN

Mort de deux soldats canadiens

LA PRESSE CANADIENNE

Un accident d'hélicoptère possiblement causé par une défaillance mécanique a coûté la vie à deux soldats canadiens, hier, portant à quatre le nombre de militaires du pays morts en Afghanistan en autant de jours.

Le caporal-chef Patrice Audet, 38 ans, et le caporal Martin Joannette, 25 ans, sont morts quand l'hélicoptère Griffon dans lequel ils prenaient place s'est écrasé non loin d'un avant-poste américain de la province de Zabul, à 80 km au nord-est de Kandahar. Les deux victimes étaient basées au Québec.

Un soldat d'une autre nationalité a également été tué et trois autres soldats canadiens ont été blessés: deux d'entre eux ont pu retourner en devoir après l'accident, tandis que le troisième se trouvait dans un état stable, hier. Les deux pilotes ont survécu.

La cause précise de l'écrasement n'était pas encore connue, mais les autorités ont précisé qu'elle n'était pas liée à une frappe ennemie, ce qui ouvre la porte aux hypothèses d'une défaillance technique ou d'une erreur humaine.

« Ce fut une semaine extrêmement difficile ici à Kandahar », a déclaré hier le brigadier-général Jonathan Vance, commandant des forces opérationnelles.

L'écrasement s'est produit vers 13h50, heure de Kandahar, quelques heures avant qu'un avion cargo transportant la dépouille du caporal Nick Bulger, tué vendredi, n'arrive à la base aérienne de Trenton, en Ontario.

Samedi, le caporal-chef Charles-Philippe Michaud a rendu l'âme dans un hôpital de Québec, des suites de blessures subies dans l'explosion d'une mine le 23 juin.

Patrice Audet était membre du 438^e escadron tactique d'hélicoptères, une unité opérant à partir de la base de Saint-Hubert. Martin Joannette, 25 ans, faisait partie du 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment, basé à Valcartier, près de Québec.

Jonathan Vance a décrit le caporal-chef Audet comme une « homme charismatique, qui avait toujours les bons mots pour faire apparaître un sourire sur le visage de quelqu'un » et comme un « grand homme au cœur tendre ».

Le caporal Joannette avait « un cœur d'or » et une « remarquable générosité », a poursuivi le



Martin Joannette

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



Patrice Audet

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

brigadier-général Vance. « Il était un fantassin fier et dévoué qui excellait dans l'adversité », a-t-il ajouté.

La base de Zabul est située à l'extérieur de la sphère

d'opération canadienne en Afghanistan, mais l'équipage participait apparemment à une mission de transport.

Au total, pas moins de six soldats canadiens ont été tués

en moins d'un mois, après une période d'accalmie relative de deux mois. Depuis le début de la mission en 2002, 124 soldats canadiens sont morts en Afghanistan.

HONDURAS

Grèves et « blocages » de l'économie

D'APRÈS L'AFP

TEGUCIGALPA — Environ 3000 partisans de Manuel Zelaya, le président déchu du Honduras, ont manifesté hier matin dans le centre de Tegucigalpa et appelé à multiplier les « blocages » de routes et d'activités économiques.

« Nous avons donné pour instructions aux syndicats et aux organisations sociales d'intensifier les blocages de routes et la paralysie de secteurs clés de l'économie », a déclaré le coordonnateur du Bloc populaire, qui organise les manifestations pro-Zelaya, Juan Barahona.

Le Bloc populaire réclame le retour au pouvoir de M. Zelaya, expulsé du pays par l'armée le 28 juin et remplacé par le président du Congrès, Roberto Micheletti.

« Nous allons poursuivre la résistance pacifique malgré la répression subie hier », a poursuivi M. Barahona. Deux partisans de M. Zelaya ont été tués dimanche par l'armée, selon la police, tandis qu'ils attendaient à l'aéroport le retour finalement avorté de « leur » président.

LÉGISLATIVES DE MI-MANDAT AU MEXIQUE

La criminalité coule Calderon

D'APRÈS AP

MEXICO — Camouflet pour le président mexicain Felipe Calderon. Son Parti d'action nationale (PAN) a été largement devancé par l'opposition lors des législatives de mi-mandat.

Donné pour mort en 2000, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) vient de ressusciter, revenant ainsi sur la scène politique où il avait régné durant sept décennies.

Les électeurs semblent avoir sanctionné les échecs gouvernementaux en matière de lutte contre la criminalité et de relance économique.

Le PRI recueille environ 36 % des suffrages, distançant de près de 10 points le PAN du président Calderon qui n'en obtient que 27 %, selon les résultats préliminaires annoncés hier après le dépouillement des deux tiers des bulletins.

Arrivé au pouvoir en décembre 2006, Felipe Calderon a lancé une offensive nationale contre les cartels de la drogue, mais la violence entre gangs de trafiquants continue et les cadavres s'empilent.

Le Mexique est en outre durement touché par la crise économique: il devrait perdre 5,5 % de son PIB cette année. Autant d'épines dans le pied du président.

Évincé lors de la présidentielle de 2000, le PRI s'est de son côté refait une santé. Nombre de Mexicains pensaient qu'il n'était plus qu'un élément du passé; certains avaient même commencé à collectionner les emblèmes du parti comme des souvenirs historiques. Son slogan pour la dernière campagne semble avoir fonctionné: « PRI, une expérience avérée, une nouvelle attitude ».

Les observateurs pensent que cette traversée du désert lui a été bénéfique, après son monopole du pouvoir de 1929 à 2000. « Le PRI aujourd'hui est un concept différent du PRI qui a gouverné pendant 70 ans. Ce PRI-là est mort en 2000 », souligne l'analyste Maria de la Heras, qui travaille pour un institut de sondage. « La campagne n'a pas été conduite par la direction nationale du parti, mais par les 17 gouverneurs d'État. »

La présidente du PRI, Beatriz Paredes, s'est félicité dimanche du succès de son parti.

« Ces résultats montrent que le Mexique est un pays qui veut des propositions, que le Mexique est un pays qui veut des solutions, que le Mexique est un pays qui ne tolérera pas les insultes », a-t-elle lancé, sourire aux lèvres.

Durant la campagne, le PAN a accusé le PRI de se montrer trop indulgent, voire complice, avec les trafiquants de drogue.

À la Chambre basse, le PAN devrait perdre une bonne partie de ses 206 sièges, tandis que le PRI – qui en détient actuellement 106 – devrait voir sa représentation doubler.

Le président Calderon a appelé à un consensus national. « La compétition est derrière nous. Nous devons maintenant concentrer nos efforts sur la recherche de consensus dont le pays a besoin pour recouvrer, dès que possible, croissance économique, création d'emplois et sécurité publique », a-t-il lancé.

Financement à 1,9 %. Adrénaline à 100 %.



Modèle TL Premium avec accessoires illustré

PAIEMENT PAR MOIS EN LOCATION 48 MOIS¹

TL 398 \$ OU 1,9% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS²

MAÎTRE DE LA ROUTE

Faites analyser gratuitement votre élan de golf lors de notre tournée « TrackMan^{MC} »

Pour connaître les dates de la tournée, visitez acura.ca.



Modèle MDX Premium avec accessoires illustré

PAIEMENT PAR MOIS EN LOCATION 48 MOIS¹

MDX 578 \$ OU 1,9% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS²

Visitez acuraquebec.ca dès aujourd'hui.

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
450 659-1616

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain
St-Léonard
514 362-2872

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
450 435-4455

Offres de financement d'une durée limitée sur tous les nouveaux véhicules Acura 2009 par l'entremise des Services Financiers Honda Inc. sur approbation de crédit. Le taux de financement jusqu'à 36 mois sur la gamme des modèles TL et MDX 2009 est de 1,9%. Offres d'une durée limitée applicables à la location d'une nouvelle Acura TL 2009 (U08291) et Acura MDX 2009 (V028291) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 398 \$/578 \$ moyennant un versement initial de 7 548 \$/7 828 \$ ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente pour le TL/MDX. Les frais d'inscription au RDRPN, incluant les droits de registre, les frais de transport et d'inspection pré-livraison de 1 895 \$, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 500 \$ sont payables à l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'entretènement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 36 000 km; frais de 0,15 \$/km excédentaire. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commission d'échange de 100 \$ par véhicule est en sus. Le concessionnaire peut être nécessaire pour que les véhicules en inventaire soient transférés. Offres valides pour les résidents du Québec. Seulement chez les concessionnaires Acura du Québec. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.



PHOTO DAVID GRAY, REUTERS

Un seul homme contre un cordon de policiers prêts à charger? Pas vraiment, puisqu'il se contente de les regarder passer, contrairement à l'étudiant de la place Tiananmen qui, en juin 1989, avait bloqué le passage d'un char d'assaut menaçant.

156 MORTS AU XINJIANG

Flambée de violence ethnique en Chine

DAN MARTIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

URUMQI — Pékin a annoncé hier qu'au moins 156 personnes ont été tuées dans des émeutes ethniques qui ont éclaté dimanche à Urumqi, capitale du Xinjiang majoritairement peuplée de musulmans, les plus meurtrières en Chine depuis des décennies. Les violences ont semblé faire tache d'huile avec l'annonce, dans la nuit de d'hier à aujourd'hui, par l'agence officielle Chine-Nouvelle de la dispersion par la police de « plus de 200 émeutiers » à Kashgar, la deuxième ville du Xinjiang, à l'extrême nord-ouest de la Chine.

La dispersion a eu lieu lundi vers 18h, heure locale, alors que les émeutiers tentaient de se rassembler devant la principale mosquée de la ville, a ajouté l'agence.

Au lendemain de ces violences gravissimes, orchestrées, selon Pékin, par la dissidence ouïgoure en exil, les autorités ont renforcé la sécurité dans la région autonome, située aux confins de l'Asie centrale.

Des centaines de personnes ont été arrêtées, dont « plus de 10 personnalités-clés qui ont attisé les troubles », a indiqué la Sécurité publique.

Urumqi s'est embrasé dimanche soir, quand des milliers d'émeutiers sont descendus dans les rues et ont attaqué des Hans, l'ethnie majoritaire en Chine, selon les témoignages d'habitants.

Discours musclé

La télévision chinoise a montré, hier, des blessés couverts de sang, des carcasses de véhicules incendiés et des foules jetant des pierres sur les forces de l'ordre ou

retournant des voitures de police.

Des groupes exilés ouïgours ont affirmé que les forces de l'ordre avaient tiré sur des manifestants pacifiques. Ces violences ont fait 156 morts, selon le nouveau bilan officiel diffusé dans la nuit d'hier à aujourd'hui par Chine-Nouvelle. Le précédent bilan faisait état de 140 morts et 828 blessés. L'appartenance ethnique des victimes n'est pas précisée.

Le Xinjiang, peuplé notamment de 8,3 millions d'Ouïgours, des musulmans turcophones, est régulièrement la proie de troubles séparatistes. Des habitants dénoncent aussi la répression politique et religieuse menée selon eux par la Chine, sous couvert de lutte antiterroriste, et s'insurgent contre la sinisation de leur terre.

« Le Xinjiang prendra les mesures les plus fortes pour empêcher

la situation de s'étendre à d'autres régions et pour préserver la stabilité », a dit Nur Bekri, le président de la région, dans un discours musclé.

Comme au Tibet?

Cette vaste région aride constitue l'une des deux zones, avec le Tibet, où Pékin redoute particulièrement l'instabilité.

A Lhasa, capitale régionale du Tibet, des émeutiers tibétains avaient attaqué des Hans et leurs commerces en mars 2008, tuant, selon les autorités, 18 civils et un policier.

Urumqi, où la présence des forces de l'ordre était massive hier, présentait l'allure d'une ville morte, avec ses commerces fermés et un couvre-feu prévu en soirée, selon l'un des journalistes de l'AFP sur place.

Près du grand marché, des

forces de l'ordre casquées, munies de boucliers et de matraques, étaient garées à chaque coin de rue. Des véhicules patrouillaient les rues bordées de bon nombre de commerces fermés. « Les boutiquiers ont peur », a expliqué une propriétaire de bar han.

L'internet a été interrompu et les communications mobiles également, ont indiqué des résidents. Le renforcement de la sécurité avait gagné jusqu'à l'extrême ouest de la région. Joint par téléphone, un commerçant de Kashgar a signalé une présence policière inédite.

Interrogé sur ces troubles, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a estimé, à Genève, que « tous les différends, qu'ils soient à l'intérieur (d'un pays) ou au niveau international, doivent se résoudre par le dialogue ».

Twitter et YouTube contre la censure

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pas plus que l'Iran récemment, la Chine n'a pu totalement fermer le robinet des informations ni des images en provenance du Xinjiang, après les violentes émeutes de dimanche, dont certaines ont pu être diffusées sur Twitter ou YouTube.

Les autorités chinoises ont tenté de retirer de la Toile des vidéos, photographies ou commentaires d'internautes affichés sur les sites chinois sur ces violences. Mais ces éléments supprimés ont souvent resurgi, non purgés, sur des sites basés hors de Chine, tandis que Twitter, notamment, transmettait des images à toute la planète.

Le site internet de socialisation gratuit et YouTube étaient inaccessibles hier après-midi en Chine. Comme en Iran le mois dernier, les nouvelles d'Urumqi ont continué d'affluer sur l'internet et ses sites de socialisation et de partage d'images, tels que YouTube, Flickr et Twitter.



PHOTO PETER PARKS, AGENCE FRANCE-PRESSE

Deux femmes musulmanes traversent une rue commerçante d'Urumqi, dans le nord-ouest de la Chine, où des émeutes ont fait 156 morts. Des voitures de police ont été renversées, d'autres brûlées, et 1434 personnes ont été arrêtées.

TROIS QUESTIONS À LOÏC TASSÉ SUR L'OBJECTIF DE PÉKIN

« Tout faire pour que ça demeure un acte isolé »

ALEXANDRE SIROIS

Les violences ethniques de dimanche dans le Xinjiang ne sont pas une surprise. Cette province du nord-ouest de la Chine est depuis longtemps le théâtre de tensions entre les Ouïgours et les Hans. *La Presse* a demandé à Loïc Tassé, spécialiste de la Chine qui enseigne à l'Université de Montréal, de décrire les sources de ces tensions. Et de prédire si le régime chinois arrivera une fois de plus à tuer la contestation dans l'œuf.

Q La province du Xinjiang compte au total 20 millions de person-

nes, dont 8,3 millions d'Ouïgours, des musulmans turcophones. Que revendiquent-ils?

R Il y a d'abord un groupe indépendantiste de musulmans turcophones, à l'intérieur du Xinjiang, qui revendique l'indépendance. Par ailleurs, chez les autres Ouïgours, il y a un sentiment de mécontentement très fort à l'égard des Hans, l'ethnie majoritaire en Chine, soit environ 92% des Chinois. Parce que les Hans ont, au cours des dernières décennies, petit à petit, commencé à aller s'établir au Xinjiang. Le gouvernement chinois, qui a dépeint le Xinjiang

comme une région où il fait bon vivre, y est pour beaucoup dans ce mouvement. Avec comme résultat que les Ouïgours, qui formaient jadis environ 90% de la population de cette région, ne comptent maintenant que pour 40% de la population.

Q Pourquoi le gouvernement chinois a-t-il encouragé cette migration des Hans vers le Xinjiang?

R Il s'agit très certainement d'arriver à maîtriser cette minorité très embêtante pour le gouvernement chinois. Car elle accepte mal, en général, la domination des autorités chinoi-

ses sur son territoire. C'est aussi une minorité très liée au fondamentalisme musulman, assez proche de certaines tribus qu'on trouve au Pakistan et en Afghanistan. Les Ouïgours se définissent souvent comme faisant partie de la grande famille turque et rêvent, pour plusieurs, de l'établissement d'une grande Turquie. Un territoire qui irait de la Turquie jusqu'à la Chine.

Q Le calme était revenu hier dans la capitale du Xinjiang, mais on signalait des manifestations à Kashgar, la deuxième ville de cette province chinoise. Le mouvement de

contestation peut-il durer malgré la répression? Doit-on plutôt s'attendre à un scénario similaire à celui de l'Iran, où la méthode forte aura raison de l'ardeur des manifestants?

R Il faut savoir que l'armée est très présente dans cette province. Elle contrôle à peu près tout. Alors, je ne pense pas que ça va durer. Le gouvernement chinois va tout faire pour que ça demeure un acte isolé. Cependant, il faut quand même ajouter que les troubles causés par les Ouïgours durent depuis de très nombreuses années. Il faut donc s'attendre à ce qu'il y en ait d'autres.

ACTUALITÉS

Lutte contre le dopage aux Jeux olympiques de Vancouver 2010

Le CIO veut avoir accès aux résultats des fouilles d'athlètes

La GRC et les services frontaliers craignent pour la protection des renseignements personnels

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le comité organisateur des Jeux olympiques de Vancouver a formellement demandé à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à la GRC de lui transmettre les fruits des fouilles faites sur les athlètes et leurs entraîneurs à leur arrivée en sol canadien.

Le but de cette démarche est de débusquer rapidement les athlètes étrangers tentés d'utiliser les substances interdites par l'Agence mondiale antidopage pour améliorer leurs performances durant les diverses compétitions des Jeux d'hiver de 2010, a appris *La Presse*.

Le comité organisateur a fait cette demande auprès de l'ASFC et de la GRC au nom du Comité international olympique (CIO) l'an dernier, révélant des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Mais les deux organismes hésitent toujours à se plier à cette demande, craignant que cela puisse contrevenir aux lois canadiennes visant à protéger les renseignements personnels.

« À l'heure actuelle, la question est encore à l'étude », a confirmé hier à *La Presse* Tracie Leblanc, porte-parole de l'ASFC.

« Les responsables de la Sécurité publique, de la GRC, de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), de Sport Canada et du Comité



Le Comité organisateur des Jeux de Vancouver demande à l'Agence des services frontaliers du Canada et à la GRC de l'aider à débusquer les athlètes étrangers tentés d'utiliser les substances interdites par l'Agence mondiale antidopage.

Les douaniers peuvent saisir des substances illicites comme de la marijuana ou de la cocaïne à la frontière, mais ils n'ont pas le pouvoir de confisquer certaines des substances interdites par le CIO qui permettent à un athlète d'améliorer ses performances.

Dans une note d'information destinée au ministre de la

services douaniers », écrit M. Rigby dans cette note datée du 29 septembre 2008.

Dans le cas de la GRC, la Loi sur la protection des renseignements personnels lui interdit de divulguer des renseignements qui pourraient nuire à la vie privée d'un individu qui n'a aucun dossier criminel.

« Bien que les présentes lois canadiennes restreignent le partage d'informations colligées par les ministères fédéraux et les diverses agences, il existe des précédents importants à l'échelle internationale au sujet de l'utilisation de mécanismes de partage d'informations et de collaboration entre les gouvernements et les agences sportives », affirme M. Rigby.

Protéger la vie privée

Mais la commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Jennifer Stoddart, estime que l'ASFC ne peut se livrer à de telles activités. M^{me} Stoddart a d'ailleurs envoyé en mai une lettre au président de l'ASFC dans laquelle elle rappelle les obligations de l'agence gouvernementale en matière de respect des renseignements privés.

« Les responsables de l'Agence des services frontaliers ont

Dans le cas de la GRC, la Loi sur la protection des renseignements personnels lui interdit de divulguer des renseignements qui pourraient nuire à la vie privée d'un individu qui n'a aucun dossier criminel.

d'organisation de Vancouver (COVAN) se rencontrent depuis les deux dernières années afin de déterminer la meilleure voie à emprunter pour appuyer des Jeux exempts de drogues par le biais d'une stratégie antidopage compréhensive et efficace », a-t-elle ajouté.

Sécurité publique, Peter Van Loan, le président de l'ASFC, Stephen Rigby, affirme que la Loi sur les douanes impose des limites au partage de renseignements personnels.

« Il existe des obstacles législatifs relativement au partage d'informations obtenues par les

Mais M. Rigby ajoute qu'il existe des précédents internationaux d'échanges d'informations entre les autorités d'un pays hôte d'une manifestation sportive de grande envergure et les agences sportives pour combattre l'utilisation de substances interdites dans le sport.

Selon le directeur parlementaire du budget

Ottawa pourrait afficher un déficit de 156 milliards d'ici cinq ans

JULIAN BELTRAME
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le directeur parlementaire du budget estime que la récession plongera le gouvernement fédéral dans un déficit de 155,9 milliards d'ici cinq ans et que des centaines de milliers d'emplois seront perdus au pays, a appris *La Presse* Canadienne.

Dans un rapport qui doit être dévoilé demain, le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, estime qu'en 2013-2014, Ottawa affichera un déficit de 16,7 milliards. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, avait auparavant prédit qu'à cette période, le Canada afficherait de nouveau un surplus budgétaire.

Ces nouvelles prévisions représentent le double de la somme estimée dans le budget de janvier déposé à Ottawa. Le gouvernement fédéral avait alors prédit que le déficit accumulé au cours des cinq pro-

surprennent le plus. Selon certaines sources, le rapport révèle que de 190 000 à 270 000 emplois seront perdus cette année au Canada. On prédit également qu'il y aura de 200 000 à 500 000

Selon le porte-parole libéral en matière de finances, John McCallum, le rapport montre qu'Ottawa sera toujours dans une situation déficitaire même lorsque l'économie ira mieux.

chaines années serait de 84,9 milliards. Toutefois, ce sont les estimations sur le nombre d'emplois qui seront perdus au pays qui

emplois en moins l'an prochain. Et pour la période allant de 2011 à 2014, alors que la récession ne devait être qu'un mauvais souvenir, il y aurait de

100 000 à 380 000 emplois en moins, toujours par rapport à ce qu'Ottawa avait d'abord prévu.

Même si ce rapport ne devait pas être déposé avant demain, il a déjà été dévoilé aux partis politiques et certains détails sur son contenu avaient commencé à circuler la semaine dernière.

Pas de surprise

Hier après-midi, le porte-parole libéral en matière de finances, John McCallum, a transmis un communiqué dans lequel il publie certains détails du rapport. Il y affirme que les chiffres démontrent que le gouvernement fédéral affiche un déficit structurel d'environ 17

communiqué avec nous pour connaître notre opinion au sujet du partage d'informations personnelles. Nous les avons fortement découragés d'aller dans cette direction », a indiqué hier Anne-Marie Hayden, directrice des communications au bureau du commissariat à la protection de la vie privée.

L'article 8.1 de la Loi sur la protection des renseignements personnels stipule que « les renseignements personnels qui relèvent d'une institution fédérale ne peuvent être communiqués, à défaut du consentement de l'individu qu'ils concernent ». Il existe de rares exceptions permettant la divulgation de ces renseignements, mais selon les experts du commissariat à la vie privée, la tenue des Jeux olympiques n'en ferait pas partie.

Une pratique de plus en plus répandue

À Vancouver, le directeur de la section antidopage du COVAN, Jeremy Luke, a soutenu que les organisateurs entendent travailler de concert avec les autorités canadiennes pour lutter contre le dopage durant les Jeux.

« Le COVAN est fondamentalement opposé au dopage dans le sport et travaille en collaboration avec ses multiples partenaires pour des Jeux de 2010 sans dopage. À titre de partenaire-clé, le leadership et l'engagement du gouvernement du Canada envers les enjeux liés au dopage sont essentiels pour permettre au COVAN d'atteindre cet objectif », a dit M. Luke.

À l'Agence mondiale antidopage, le responsable principal des relations avec les médias, Frédéric Donzé, a indiqué hier que le partage des informations entre des agences gouvernementales et les organisations de manifestations sportives pour lutter contre le dopage dans les compétitions est de plus en plus monnaie courante.

« C'est une pratique qui se fait de plus en plus. C'est une tendance qui est en croissance en matière de lutte contre le dopage. L'Australie est le pays qui est le plus avancé dans ce domaine. Dans ce pays, l'agence antidopage est une agence fédérale qui échange des informations avec les douanes en Australie. L'agence antidopage a détecté plus d'une dizaine de cas de dopage sur la base des informations qui lui ont été transmises par les douanes australiennes », a indiqué M. Donzé.

M. Donzé n'a toutefois pas voulu se prononcer sur la requête du comité organisateur des Jeux de Vancouver de 2010, estimant qu'il s'agit d'une question qui relève de la compétence du Comité international olympique.

— Avec la collaboration de William Leclerc

milliards. Cela veut dire, selon lui, qu'Ottawa sera toujours dans une situation déficitaire même lorsque l'économie ira mieux.

Même si ces chiffres sont supérieurs à ceux prévus au budget de janvier, ils ne causeront pas de surprise chez les économistes du secteur privé. Ils affirmaient depuis longtemps que les sommes inscrites dans le budget n'étaient plus valides.

Par exemple, la Banque Toronto-Dominion avait prédit au début du mois de mai que le déficit accumulé atteindrait 172 milliards d'ici cinq ans. Et en juin, le ministre des Finances avait lui-même revu le taux de chômage pour l'année, qu'il estimait désormais à 8,6 %. Il avait également affirmé que le déficit budgétaire de 2009 serait de 50,2 milliards, alors qu'il l'avait auparavant estimé à 33,7 milliards.

Dans cette mise à jour du mois de mai, le ministre n'avait cependant pas fait de prédiction au-delà de l'année financière 2009-2010 et il ne parlait plus d'un retour à l'équilibre budgétaire d'ici quatre ans.

Lozeau et Nikon présentent

Concours Instants magiques

Amateurs de photos, faites parvenir votre photographie couleur avant le 6 septembre prochain à l'adresse suivante : cyberpresse.ca/photos

Votre photo doit représenter l'une des 12 thématiques suivantes :
Plaisirs d'hiver | Nos amis les bêtes | La Presse et moi | Nature majestueuse
Paysage urbain | Le plus beau village | La grande récolte | Mon sport préféré
La famille | Les grands voyages | On joue dehors | L'architecture m'emballe

Tous les détails du concours sur cyberpresse.ca/instantmagiques

LA PRESSE cyberpresse.ca

1870935A



Courez la chance de gagner

l'un des
12 appareils photo
Nikon D5000
d'une valeur de
1000 \$

250\$
en impression HD
Lozeau



André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Editorialiste en chef

FORUM

ÉDITORIAL

Chacun son torchon



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Un dépliant envoyé par le Parti conservateur dans les circonscriptions bloquistes a suscité de vives critiques. Au Bloc, on l'a qualifié de « torchon démagogique et grossier ». Avec raison.

Le dépliant en question accuse les députés du BQ d'avoir voté « contre la protection des enfants » et de préférer des « sentences bonbons » contre les criminels qui s'en prennent aux enfants. Les conservateurs font là référence au projet de loi C-268. Ce texte propose une peine minimale de cinq ans d'emprisonnement pour une personne reconnue coupable de

Les politiciens sont convaincus de l'efficacité de la démagogie.

traite d'enfants. Présenté par une députée conservatrice, le projet de loi a reçu l'appui des libéraux et du NPD; le Bloc a voté contre. Selon le porte-parole bloquiste en matière de Sécurité publique, Serge Ménard, il vaut mieux laisser aux juges la latitude d'imposer la sentence appropriée à chaque cas, un point de vue parfaitement légitime qui n'équivaut d'aucune façon à « voter contre la protection des enfants. »

Oui, ce dépliant est un « torchon démagogique ». Les bloquistes sont toutefois mal placés pour jouer les vierges offensées, eux qui ont passé la dernière campagne électorale à accuser les conservateurs de vouloir envoyer des enfants en prison.

Rappelons les faits. Stephen Harper avait suggéré que les jeunes contrevenants coupables de crimes violents soient automati-

quement soumis à des peines pour adultes. On pouvait être d'accord ou non avec l'idée – nous y étions opposés – mais on ne pouvait pas prétendre que M. Harper rêvait d'envoyer de la « jeune chair en prison ». C'est pourtant ce qu'a soutenu Gilles Duceppe, négligeant de dire que les jeunes seraient détenus, comme c'est le cas aujourd'hui, dans des lieux de garde pour adolescents, passant aussi sous silence le fait que le projet conservateur prévoyait une exception pour le Québec.

Le chef bloquiste a également accusé les conservateurs de faire partie de la « même gang » que les républicains de George W. Bush « qui laissent derrière eux la désolation économique et le feu et le sang dans le monde. » Chacun son torchon.

Le problème, ce n'est pas que les conservateurs apprécient la publicité négative, mais notre culture politique qui carbure au simplisme et à l'insulte. Quand la chef du PQ, Pauline Marois, qualifie Clément Gignac de traître parce que le nouveau député libéral a brièvement travaillé au ministère fédéral des Finances, elle franchit allégrement la frontière de la démagogie. Quand le premier ministre, Jean Charest, prétend que sa vis-à-vis « souhaite du tort aux citoyens du Québec pour faire avancer la cause de la souveraineté », il fait de même.

On aimerait croire, comme Talleyrand, que « tout ce qui est exagéré est insignifiant ». De toute évidence, nos politiciens pensent le contraire. « Il faut lever le ton pour s'assurer qu'on parle des vraies affaires », s'est déjà défendu le libéral Denis Coderre. On ne peut s'empêcher de sourire quand on l'entend aujourd'hui déplorer le contenu du dépliant conservateur, soutenant qu'« il y a un niveau où il ne faut pas aller ». Vraiment, M. Coderre?

Les politiciens sont convaincus de l'efficacité de la démagogie. C'est aux électeurs de leur prouver qu'ils ont tort.

FUNÉRAILLES DE MICHAEL JACKSON



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Pauvres touristes

Il y a une quinzaine de jours, j'ai emmené un couple allemand à la Maison Saint-Gabriel. J'y étais déjà allé; tout y est bien organisé et bien présenté. À part l'allemand, mon amie parle français, anglais, portugais et espagnol. Son mari parle anglais et espagnol, mais pas français. Nous avons donc demandé la visite guidée en anglais. Quelle triste expérience! Nous avons bien vite dû demander à la guide de parler français: son anglais était pratiquement inintelligible. Mon amie allemande a dû traduire le français pour son mari. Mais ce qui a le plus surpris mes amis et m'a indigné, c'est que lorsque nous avons demandé à la guide de parler français, elle a poussé un soupir de soulagement et nous a dit naïvement: « Oui, mon anglais n'est pas très bon: j'ai rarement l'occasion de pratiquer! » Comment? À Montréal? C'est à se demander si ceux qui luttent contre l'anglais n'ont pas tellement bien réussi que nous passons maintenant pour des troglodytes!

Pierre Meurice
 Côte-Saint-Luc

Ouverture ou étroitesse d'esprit???

Certains groupes anglo-montréalais désirent ardemment rendre bilingues la métropole et l'État québécois. S'ils ne le savaient pas, ils peuvent désormais compter, plus clairement encore, sur la solidarité du premier ministre. En effet, dans l'enceinte d'institutions européennes où le français est une des langues officielles, monsieur Charest, représentant le seul État francophone d'Amérique, a récemment prononcé un discours « full bilingue » (selon le titre d'un article dans *Le Devoir*). Nous, simples citoyens, avons du gros travail à faire pour préserver et promouvoir le caractère français du Québec quand on sait que le chef de notre gouvernement ravale notre langue nationale au rang de langue régionale, sentant le besoin incompressible de s'exprimer dans la seule vraie langue mondialement dominante. Quelle pitié!

Normand Breault



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Une des solutions pour régler le problème de la violence au hockey: que des policiers soient présents au début de chaque partie.

Présence dissuasive

Pour régler le problème de la violence au hockey, la solution serait qu'à chaque partie un ou deux policiers aient le mandat et le droit d'intervenir n'importe quand lorsqu'un joueur contrevient à la loi. Même dans le sport, toute personne demeure citoyen sujet à l'obéissance de la loi. Le fait même d'être conscients de la présence policière prête à intervenir en tout temps calmera sûrement les ardeurs éventuellement criminelles des joueurs. De plus, avant le début de chaque saison, tous les joueurs devraient être informés des lois relatives à la violence et à la légitime défense, ainsi que les pénalités et les risques d'arrestation immédiate pour les contrevenants.

Stephen Grenier
 Longueuil

Triste dérapage du PC

Le Parti conservateur me révolte lorsqu'il utilise les enfants à des

fins de propagande partisane, comme il l'a fait dans un récent dépliant distribué aux électeurs québécois. Comment le premier ministre Harper peut-il tolérer une telle pratique qui s'apparente à une façon de faire typiquement américaine où tout est permis? Doit-on interpréter cela comme un geste de panique au point d'emprunter les côtés moins glorieux de la politique américaine qui utilise la démagogie et la désinformation comme outils électoraux? Ce n'est pas pour rien que les libéraux fédéraux ont également dénoncé cette forme de propagande en la qualifiant de honteuse et mesquine! Si les élus conservateurs du Québec veulent regagner en crédibilité, ils devraient rapidement présenter des excuses à la population. Au-delà du ton et de la forme utilisée pour cette attaque partisane, ce n'est pas aux contribuables de payer pour une pratique aussi indigne de la démocratie canadienne.

Olivier Lemieux
 Longueuil

OPINION



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

On en voit de toutes les couleurs dans les autobus de la STM.

Le bétail humain

JEAN-SERGE BARIBEAU
 L'auteur est sociologue.

Il y a cinq ans, ma compagne et moi avons décidé de ne plus avoir d'automobile. Vivant à Montréal, nous nous sommes dit qu'il y a la marche, la bicyclette, les transports en commun, les taxis et la possibilité de louer occasionnellement des bagnoles.

Depuis plusieurs mois, nous nous interrogeons sur notre choix. En effet, quoi qu'en disent des politiciens des divers niveaux de gouvernement, les transports en commun ne progressent pas! Ils régressent! Et ils régressent dangereusement!

Vivant dans le quartier Côte-des-Neiges, nous prenons assez souvent l'autobus 165 (Côte-des-Neiges), l'autobus 161 (Van Horne) et l'autobus 129 (Chemin de la Côte-Sainte-Catherine). Je dirais qu'au moins une fois sur trois ces autobus sont bondés, plus que bondés. Je dirais que, de manière régulière, surtout pendant les grandes froidures hivernales, ces autobus sont en retard ou ne passent pas.

Et comme le civisme et la civilité ne sont plus la norme,

rare sont les jeunes et bien-portants qui cèdent leur place aux « autres ». Samedi dernier nous avons pris l'autobus 165, près de la rue Van Horne. Il était bondé et à chaque arrêt dix ou quinze nouveaux passagers y montaient. La moyenne d'âge était élevée. Nous avons remarqué que les places assises étaient occupées par des jeunes et que de nombreuses personnes âgées ont dû rester debout jusqu'au métro Guy-Concordia. Une jeune fille voilée a eu la prévenance de demander à ma compagne si elle voulait bien prendre sa place.

En fait, je pourrais quasiment écrire un livre de 200 pages sur tout ce qui se passe dans les transports en commun, surtout dans les autobus. J'ai assisté à des incidents raciaux (et racistes) qui auraient pu dégénérer, j'ai noté la prédominance de l'anglais et j'ai failli me faire casser la figure (ou poignarder) pour des raisons linguistiques (je suis un « maudit » French Canadian).

Je ne veux plus jamais entendre un seul politicien qui aurait l'audace de nous parler du virage en faveur des transports en commun!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320 carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

MONDE

DÉCÈS D'UN DES ARCHITECTES DE LA GUERRE DU VIETNAM

Robert McNamara n'est plus

VIRGINIE MONTET
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Robert McNamara, ex-secrétaire à la Défense de John F. Kennedy et de Lyndon B. Johnson, est mort hier à 93 ans. Il a été l'un des défenseurs les plus farouches de l'intervention américaine dans le borbier vietnamien avant de faire amende honorable, en 1995.

Huitième secrétaire américain à la Défense, Robert McNamara est décédé à son domicile de Washington des

suites d'une longue maladie, précise l'agence d'information interne du Pentagone, sur son site internet.

À la tête du Pentagone de 1961 à 1968, il n'hésite pas à revendiquer l'appellation pour le Vietnam de « guerre de McNamara ». « Je pense que c'est une guerre très importante et je suis satisfait d'y être associé et de faire tout ce que je peux pour la gagner », écrit-il en 1964.

Né le 9 juin 1916, à Oakland, en Californie, Robert Strange McNamara mène une brillante

carrière dans l'industrie, lorsque le président Kennedy l'appelle à servir dans son administration.

Diplômé en économie, mathématiques et philosophie de l'Université de Berkeley, il vient d'être nommé un mois plus tôt président du groupe automobile Ford. Ce poste n'avait jusqu'alors jamais été occupé par un non-membre de la famille Ford.

Brillant et arrogant

En novembre 1960, John Kennedy, nouvellement élu, lui propose le Trésor, qu'il refuse,

ou la Défense, qu'il accepte, alors que la guerre froide bat son plein.

Énergique, brillant, voire arrogant – « son cerveau est un ordinateur », disent ses collaborateurs –, McNamara est considéré comme un des membres-clés de l'administration Kennedy.

Il doit gérer la crise des missiles à Cuba en 1962, où il conseille en premier lieu à JFK d'envahir l'île dans les 36 heures, tout en mettant en garde contre le risque d'escalade nucléaire.

Sous sa direction, la présence militaire des États-Unis au Vietnam enfla. Lorsqu'il quitta le Pentagone, 16 000 soldats américains sont morts sur ce front. À la fin de la guerre, sept ans plus tard, le bilan sera de près de 58 000 victimes côté américain et de 3 millions côté vietnamien.

« Je pense que Bob McNamara est un des grands fonctionnaires les plus brillants et patriotiques que j'aie connus, mais je n'étais pas d'accord avec lui sur le Vietnam », a indiqué à l'AFP un conseiller de Kennedy, Ted Sorensen, 81 ans.

Une fois à la retraite, l'ancien secrétaire à la Défense admet ses regrets. « Nous nous sommes trompés, nous nous sommes horriblement trompés », confie-t-il dans des Mémoires publiées en 1995, *La tragédie et les leçons du Vietnam*.

JUSQU'AU 31 JUILLET SEULEMENT!

LA COROLLA,
LÀ, LÀ



0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS*

1^{re} MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT*

RABAIS DE 500\$⁺ INCLUS À LA LOCATION†



COROLLA 2010

À partir de **179\$** par mois, location 60 mois
avec un comptant de 2 049⁰⁴\$
Transport et préparation inclus
0^s dépôt de sécurité

PDSF à partir de
15 260\$*

🚗 Ville : 7,5 L/100 km†
Route : 5,6 L/100 km†
Véhicule à émissions ultra-faibles

Modèle XRS illustré

Les Vraies valeurs
Toyota

Pensez plus, 🚗 ➡ 🌲 dépensez moins. ^{MC}

TOYOTA
SERVICES FINANCIERS

diplômés
1 000\$
de remise**

PEA
PROTECTION
EXTRA-ATTENTIVE

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes sur tout montant mentionné et les droits sont en sus. Les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent et prennent possession d'un véhicule entre le 2 et le 31 juillet 2009. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal. * Offres applicables au modèle Corolla CE 2010 (BU42EM AA) neuf en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 2 453,59\$. ** Première mensualité de 0\$ pour un terme de location de 60 mois pour les modèles Corolla 2010. Pour un terme de location moindre que 60 mois ou un achat au lieu d'une location, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). † À la location de la Corolla 2010, la mensualité tient déjà compte du rabais appliqué au montant total de location. * PDSF pour le modèle Corolla CE 2010 (BU42EM AA) de base neuf en stock. Le PDSF pour le modèle illustré est de 22 350\$ pour la Corolla XRS 2010 (BE40EM AA). Les frais de transport et de préparation (1 320\$) sont en sus. † Offre de financement à l'achat à partir de 0% allant jusqu'à 36 mois sur les modèles Corolla 2010 neufs en stock. À titre d'exemple, un montant de 20 000\$ financé sur 36 mois à 0% donne des mensualités de 555,56\$ pour des frais de crédit de 0\$ et une obligation totale de 20 000\$. † Cotes de consommation établies en fonction d'une transmission manuelle et d'un moteur de 1,8 L. Votre consommation peut varier en fonction de plusieurs facteurs. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle.

TOYOTA
faire toujours mieux

ecolonomies.ca